

# LE RÉVEIL

ÉDUCATION PUBLIQUE — RÉFORMES

ARTHUR BUIES, PROPRIÉTAIRE ET RÉDACTEUR

Vol I

QUEBEC, SAMEDI, 1er JUILLET 1876

No. 6

QUÉBEC, 1ER JUILLET 1876.

## De l'Éducation au Canada.

(Suite.)

En 1831, l'Assemblée Législative institua un comité permanent de onze membres qui devaient faire rapport, de temps à autre, sur toutes les matières concernant l'éducation. Se mettant immédiatement à l'œuvre, ce comité s'éleva contre les demandes croissantes faites au trésor public pour les fins de l'éducation, pendant que les contributions locales étaient comparativement insignifiantes. Il ressortait aussi du rapport de ce comité que le nombre des enfants fréquentant les écoles était de un sur douze, tandis qu'il était de un sur quatre dans l'état de New-York.

L'année suivante, un nouvel acte pourvut à l'établissement d'écoles de filles dans chaque paroisse; mais on n'oublia pas pour cela les garçons. On était désormais sur une pente qui pouvait conduire jusqu'à l'excentricité; la Chambre semblait prête à tout pour un objet trop longtemps méconnu; aussi, décida-t-elle qu'à part une école de filles dans chaque paroisse, il y aurait une distribution annuelle de prix dans chaque école de garçons, et deux dollars furent votés pour l'achat de ces prix. Cela nous donne de suite l'idée de ce que pouvaient être et les écoles, et le nombre des enfants qui les fréquentaient, et les prix qui étaient donnés. Nos pères étaient naïfs jusque dans la plaisanterie; ils y mettaient de l'honnêteté; ils n'avaient pas encore appris à faire des rapports ni à dresser des statistiques. Comme il n'était pas généralement admis à cette époque que l'éducation, santé de l'âme, est le premier des biens, ils ne se croyaient pas tenus de jeter de la poudre aux yeux et ils dédaignaient d'ajouter des zéros à la suite d'un chiffre. Le chiffre de DEUX dollars pour achat de prix nous est donc parvenu dans toute sa majesté monumentale; il a échappé aux zéros, quelle fortune! Un si grand exemple ne pouvait rester stérile: aussi, dès l'année suivante, on vota également deux dollars pour la distribution des prix dans chaque école de filles, plus seize dollars de salaire extra pour chaque instituteur qui pourrait enseigner les deux langues.

Le vent soufflait, les voiles étaient tendues. En 1834, on accordait quarante dollars en sus du salaire régulier à tout instituteur qui pût enseigner l'anglais et le français, la grammaire, la géométrie et la tenue des livres. Pour le cas où cet instituteur fût introuvable, on réservait deux cents dollars à tout établissement d'éducation supérieure où ces diverses branches de connaissances seraient enseignées.

Ce qui est incontestable, c'est qu'on commençait à ouvrir les yeux et que l'éducation devenait un des soucis des législateurs. De plus, on était sincère et l'on voulait sérieusement obtenir un résultat; mais l'état intellectuel du pays était loin de pouvoir encore répondre à la moindre tentative. Nos pères n'avaient jamais été habitués à donner grande importance à tout ce qui n'était pas chasse, pêche et culture à la grosse des produits les plus nécessaires à la vie, et c'est en vain que le parlement donnait l'exemple; il ne pouvait, non pas seulement secouer l'apathie de la population, mais son ignorance complète du prix de l'éducation. En 1836, le comité permanent fit rapport que la subvention scolaire accordée par l'état, loin de stimuler les contributions locales, ne faisait que les paralyser; on s'en rapportait au gouvernement pour ce que l'on considérait comme indigne de tout sacrifice. Le comité en donnait un exemple frappant dans la demande faite par trois familles réunies d'être constituées en division scolaire, afin de recevoir l'aide publique donnée en pareil cas; il se plaignait aussi de l'incapacité générale des maîtres d'école, et recommandait l'établissement d'écoles normales. L'assemblée fit droit à cette recommandation et passa un acte qui établissait, pour la période de cinq ans, une école normale à Montréal et à Québec; seize cents dollars étaient votés à chacune d'elles, pour lui permettre de se procurer des professeurs, des livres, des cartes, et en général tout le matériel d'école, trois mille quatre cents dollars pour les dépenses annuelles, enfin, quatre cent quatre-vingt dollars pour la pension et le logement d'au moins cinq professeurs pendant trois ans. La même somme était en outre accordée, pour le même espace de temps, aux Ursulines de Québec et de Trois-Rivières et à la Congrégation de Montréal pour l'entretien de cinq institutrices.

L'assemblée passa en outre un bill supplémentaire qui établissait des écoles modèles et permettait à la majorité des habitants d'une paroisse de prélever une taxe pour l'entretien de l'école. Mais le conseil législatif rejeta ce bill, de sorte

que tout ce qu'avait tenté la chambre basse demeura en suspens. Le conseil donnait pour raison de son refus que les dépenses pour fins d'éducation avaient déjà atteint en sept ans la somme de \$600,000, et que la subvention annuelle proposée n'était rien moins que de cent soixante mille dollars ; les deux chambres étaient d'accord à reconnaître que la population avait été loin de répondre par son initiative privée à tout ce que lui promettait une aussi généreuse allocation, et, quant au conseil en lui-même, il s'élevait contre le contrôle exclusif des deniers scolaires exercé par la chambre d'assemblée. Ce monopole lui paraissait abusif et dangereux en ce qu'il pouvait servir à des fins politiques, au lieu d'être strictement limité à sa destination véritable.

Les troubles qui suivirent et l'insurrection de 1837 interrompirent tout progrès nouveau dans l'éducation publique ; mais en 1838, lord Durham fit instituer une enquête sur l'état où elle se trouvait et sur les causes qui en avaient si obstinément retardé le développement. Lui-même, lord Durham, ne dédaigna point d'examiner et de se prononcer personnellement ; il résulte de son propre rapport que le manque d'éducation à la campagne était absolu, qu'on n'avait jamais pris de mesures pour enseigner même élémentairement, et que la population en général ne savait ni lire ni écrire. Donc, dans l'espace de quarante-cinq ans, presque un demi-siècle, malgré les actes du parlement, malgré les subventions, malgré tous les genres de tentatives, l'éducation publique n'avait pas fait un pas, et en était encore au point où l'avait trouvé le duc de Larocheoucauld.

Ce qui fait l'éducation d'un peuple, ce ne sont pas les sommes qu'on y consacre, mais c'est le genre, c'est la valeur de cette éducation. Que signifient tous les chiffres du monde quand le résultat est zéro ? On avait dépensé six cent mille dollars pour arriver à ne pouvoir trouver un seul instituteur capable d'enseigner les deux langues, anglaise et française, et pour que la population, presque toute entière, n'eût pas même appris l'alphabet. D'où cela provenait-il donc ? De l'absence d'une éducation préalable qui eût fait comprendre au peuple la nécessité de savoir. Un bien qu'on n'apprécie pas ne peut produire de fruits ; les canadiens n'avaient jamais été formés à croire que l'instruction fût une chose même utile ! l'autorité pour eux remplaçait et résumait tout ; ils n'avaient jamais vécu que sous un régime absolu, ennemi naturel de tout développement de l'esprit ; pour le peuple canadien, être instruit était un privilège extraordinaire réservé à des élus providentiels ; il n'aurait jamais cru qu'on eût le droit de savoir quelque chose, à moins d'être un prêtre, un docteur, un avocat ou un notaire, il n'en voyait pas l'utilité pour conduire ses bœufs et semer ses patates, et il s'en remettait tranquillement du soin de le guider à ses pasteurs, seuls juges de tout ce qui lui convenait, et à quelques hommes dont il prenait les conseils. L'Angleterre lui avait bien donné le régime représentatif, mais c'était pour lui un système vide, absolument comme l'est aujourd'hui le système de l'éducation. On ne peut pas plus faire acte de citoyen, sous un gouvernement constitutionnel, quand on ne sait pas lire, qu'on ne peut recevoir une éducation sérieuse, quand cette éducation n'est pas libre, quand elle est moralement assujettie à une autorité qui la limite dans tous les sens, lui souffle l'esprit qui lui convient et ne la dirige que vers un but qui réponde à ses vues.

Le vote, qui est le premier acte du citoyen sous les constitutions anglaise et américaine, qui est l'acte essentiel, celui qui décide de tout, ne peut être conscient, ne peut avoir de signification ni de résultat que si celui qui l'exerce connaît les institutions de son pays, leur histoire générale et leur portée, en même temps qu'il est éclairé par la presse de son temps. Or, jusqu'aujourd'hui, le système représentatif a été pour le Bas-Canada comme une boîte de mathématiques entre les mains d'un enfant ; il a pris l'instrument et il s'est blessé avec, il s'est blessé à tous les membres, de même que le système d'éducation qu'il a subi n'a eu d'autre résultat que de vicier, de fausser son esprit, et d'appesantir encore sur sa tête la tutelle de l'autorité au lieu de l'affranchir et d'ouvrir largement devant ses yeux la voie du progrès moderne.

En 1840 eût lieu l'union des deux provinces, et, dès l'année suivante, le premier parlement assemblé sous ce nouveau régime porta immédiatement son attention à la question de l'éducation. On fit un acte pour l'établissement d'écoles élémentaires dans les deux provinces, et l'on nomma un surintendant qui avait sous sa direction deux délégués, un dans le Haut et l'autre dans le Bas-Canada ; puis, un crédit de cent mille dollars fut ouvert à chaque province pour les frais de l'instruction publique.

Cette même année, les frères de la Doctrine Chrétienne s'introduisaient à Québec, et M. le docteur Meilleur, ex-député à l'Assemblée Législative, était placé à la tête du département de l'éducation dans le Bas-Canada. Quatre ans plus tard, en 1846, la fonction de surintendant-général était abolie, et il n'y avait plus qu'un surintendant assigné à chaque province séparément ; le Haut-Canada avait vu réussir le principe de la taxe locale pour le maintien des écoles, à la place des contributions volontaires, et l'on essaya de glisser le même principe dans la législation bas-canadienne, mais il rencontra de toutes parts une si forte opposition que l'on fut contraint de rendre la taxe purement facultative et de conserver le système des contributions volontaires.

Il y a des mots qui épouvantent tout particulièrement certains peuples, et qui servent d'arguments décisifs dans les luttes de la politique. En France le mot terrible a été jusqu'aujourd'hui le *spectre rouge*, et c'est grâce à cet épouvantail que les partis monarchiques ont si longtemps réussi à rendre la république impossible. En Canada, le mot qui jette l'épouvante dans les esprits est celui de *taxe directe*. Quand on prononce ce mot là, l'habitant se sauve ou il jette des cris de terreur à faire frémir la nature. Il se laisse benoîtement tondre de toutes les façons, mais le nom de l'instrument l'épouvante. Quand cela s'appelle cotisation d'église, dime, cent pour cent pour le marchand de campagne, il se prête volontiers ; cela n'est pas une taxe évidemment ; mais allez donc prononcer ce mot formidable "direct," aussitôt tout un comté bondit. Il n'y a pas de démonstration, pas de raisonnement, pas d'évidence qui tienne contre ce mot là ; on a réussi en France à faire reculer passablement le spectre rouge au moyen d'une alliance ingénieuse de mots ; ainsi, l'on a imaginé la "république conservatrice" ; c'était de belle invention ; mais le mot qui, au Canada, fera reculer *Direct* est encore à trouver.

(A continuer.)

Le *Franc-Parleur* a l'obligeance de déclarer qu'il publie sans commentaires l'extrait du dernier mandement de l'Archevêque qui a paru dans l'*Événement*. C'est extraordinaire comme ces gens-là sont raisonnables, quand ils s'y mettent! Voilà ce qui s'appelle un esprit de résignation chrétien; souffrir à ce point sans se plaindre! . . . . Ceci nous porte à croire que Luigi va donner sa démission à son tour.

Quant au *Nouveau-Monde*, qui est l'organe en chef, il n'a pas cru devoir consentir en ne disant mot, et il a répondu par un article direct à la Lettre Pastorale :

Chaoun sait, dit le *Nouveau-Monde*, ce que signifie la conciliation libérale après ce qu'en a dit Pie IX, dont les paroles forment un Décret du cinquième Concile de Québec.

Entre tous ceux que l'erreur libérale a le plus déplorablement séduits parmi nous, sont ces conciliateurs quand même de la lumière et des ténèbres, ces *catholiques libéraux* que ni le Pape, ni le Concile n'ont encore pu corriger. Ils se sont pris, depuis quelque temps, à crier à l'intervention du clergé dans la politique, à propos de tout et de rien.

C'est exactement aussi à propos de rien que Mgr. l'Archevêque a adressé son mandement aux prêtres de son diocèse.

Quoi qu'en ait dit l'Eglise, ils s'obstinent à ne point comprendre que, lorsqu'un parti politique sort de son domaine naturel, pour se prendre à faire de la religion, c'est le droit et le devoir du clergé de le chasser de cet ordre de choses.

Il paraît qu'il y a un parti politique au Canada qui a osé envahir le domaine religieux. Nous voudrions bien savoir quel est ce parti, si ce n'est celui qui a mis la religion partout.

En d'autres termes, lorsqu'un parti politique entretient des principes ou des idées contraires aux sentiments ou droits de l'Eglise, il cesse par là même, aux yeux du clergé tout entier, d'être un simple *parti politique* et devient un *parti religieux*. De ce moment, par tout où la chose est possible sans entraîner les plus grands maux, le clergé doit le combattre comme il ferait d'une vraie secte.

C'est évident, et la conclusion est toute naturelle. Le *Nouveau-Monde* n'admet pas qu'il y ait des droits civils pour aucun peuple; ce qui s'appelle de ce nom n'est qu'une tolérance, un consentement que l'Eglise s'impose pour éviter de plus grands maux. L'organe ultra ne reconnaît que les gouvernements théocratiques. Pour lui, tout est du domaine religieux; par conséquent, quoique fasse, quoique veuille un parti, il empiète toujours sur ce terrain; dès lors, le clergé a le droit et le devoir de le combattre, . . . . de l'exterminer, comme dirait le *N.-M.*, s'il l'osait. Ce raisonnement est clair, et les esprits les plus simples le saisissent: Tout vient de Dieu, Lui seul est le maître absolu de toutes choses; donc, ses ministres sur terre ont seuls le droit de faire des lois et de conduire les hommes; donc, ils ont le droit et le devoir d'intervenir à tout propos, à chaque instant, dans la politique et la législation. Ainsi, la lettre pastorale de Mgr. l'Archevêque devient lettre morte.

Cette logique est raide et droite comme un canon; c'est celle de l'ex-évêque de Montréal, expressément formulée dans un mandement de fraîche date: "Le pape est infaillible; or, le pape écoute Dieu, l'évêque écoute le pape, le prêtre écoute son évêque; donc, le prêtre est infaillible." Ça casse, net. Mais comment concilier cette logique avec la loyauté

qui exige qu'on ne reconnaisse pour le Canada qu'un souverain, la reine d'Angleterre?

Les évêques et les prêtres n'interviennent point alors dans des questions purement politiques, ou du seul domaine temporel, ils défendent leur terrain propre—la doctrine, les idées, les droits et intérêts de l'Eglise, toutes choses confiées à leur garde, mais que les libéraux envahissent.

Voyez-vous ça? Qui aurait pu croire que les libéraux canadiens, qui se contentent de s'appeler modestement *nationaux*, eussent une pareille audace? Ils n'ont rien laissé à l'Eglise; l'opposition violente, et triomphante surtout, qu'ils ont faite au bill Angers, sur l'éducation, et l'anéantissement du ministère de Boucherville ne l'attestent, hélas! que trop. Il est évident que si cela continue, il ne restera pas un prêtre en Canada pour pleurer le sort malheureux de l'Eglise dépouillée.

Les libéraux canadiens se révèlent à nous sous un nouvel aspect. Outre qu'ils sont de grands ravisseurs, ils sont encore les hommes les plus adroits à cacher leur jeu. C'est cette hypocrisie consommée qui taquine le *Nouveau-Monde*, encore bier plus que le succès de leurs audacieuses tentatives. Dire qu'ils sont déjà *dans le sanctuaire*, et que c'est leur politique qui les y a conduits! Ils ne peuvent guère aller plus loin que ça cependant, et le *Nouveau-Monde* aurait tort de craindre pour l'avenir.

Mais continuons:

Si ces derniers tiennent si fort à vivre en paix avec le clergé, qu'ils sortent d'abord du sanctuaire où les a conduits leur politique hostile aux intérêts religieux des populations de cette province; qu'ils abandonnent leurs chefs actuels, modifient leur programme, renoncent aux funestes tendances de leur parti fourvoyé; enfin, qu'ils se mettent d'accord avec l'Eglise *sur tous les points*, et les prêtres alors leur appliqueront très-volontiers tous les principes de neutralité du mandement de Mgr. l'Archevêque de Québec. Sinon, non.

Ça y est. Déclaration nette, formelle, que le parti ultra ne se soumettra pas à la lettre pastorale de l'Archevêque. Des conditions ne sont guère jamais faites que pour déguiser la résistance. Si les libéraux canadiens font tout ce que leur demande le *N.-M.*, quelle différence y aura-t-il donc entre eux et les ultras? Quand ils n'auront plus ni chefs, ni programme, ni tendances, à quoi servira de leur appliquer des principes de neutralité? Ils ne seront même pas. C'est alors, oh! c'est alors enfin, que nous aurons cette union des partis, cette union tant rêvée, mais que personne n'avait encore comprise par l'anéantissement de tous au profit d'un seul.

## La St. Jean-Baptiste à Montréal.

On nous écrit de Montréal:

La société St. Jean-Baptiste, qui est née à Montréal et y a vécu avec le plus d'éclat, a eu en 1874 une aspiration spasmodique, prélude d'une dernière agonie et d'une fin prochaine. Quand nous nous reportons à l'époque de sa fondation, l'idée qui lui donnait existence était noble et digne d'une plus longue destinée. Une lutte corps à corps avait eu lieu entre la race française et ses rivales, et d'autres conflits estompèrent l'horizon. Seraient-ils violents et sanguinaires comme ceux du passé ou bien constitueraient-ils l'arène plus

noble d'une émulation nationale, pour atteindre un plus haut degré d'éducation populaire ?

Qu'importe ! Les fondateurs embrassaient évidemment les deux hypothèses dans leurs calculs. A peine en effet les derniers échos du mouvement insurrectionnel de 1837 s'étaient-ils éteints dans les élections de 1844, que de toutes parts on organisait des sociétés littéraires, propres à continuer, pour la jeunesse, l'éducation des collèges et des écoles, et à ouvrir à toute la population une voie vers des destinées, sinon supérieures, au moins égales à celles qui étaient promises aux autres origines.

Rien n'est venu entraver le mouvement progressif des autres nationalités. Elles ont continué à s'améliorer de toutes manières par l'instruction mutuelle puisée dans les associations littéraires, par la presse surtout et ces différents clubs des villes où des centaines de journaux pouvaient être lus et consultés tous les jours. En a-t-il été ainsi pour la race française ? L'œil jaloux de l'évêque de Montréal ne tarda pas à voir qu'il y avait vie dans la Société St. Jean-Baptiste et il en conçut de suite de graves inquiétudes. La Société St. Jean-Baptiste était une bonne chose, pourvu qu'elle fût dans sa maison, comme tout le reste de la vie nationale, publique et privée. Le St. Evêque n'avait nulle objection au Parlement, aux universités, aux écoles de médecine et de droit, aux institutions littéraires, aux bibliothèques publiques, aux organisations de charité, aux écoles modèles, d'agriculture ou élémentaires, pourvu que tout cela fit exactement ce qu'il voulait, n'eût que les officiers, professeurs, maîtres et maîtresses, livres et journaux qui lui plaisaient. Hors de là tout devait disparaître, volontairement, sur ses avis officieux, ou violemment, sur ordre, s'il le fallait. Aussi presque tout a disparu ou s'est métamorphosé sous l'un ou l'autre de ces deux modes d'action, dans le district de Montréal et partout où l'exemple de Mgr. Bourget a trouvé des imitateurs.

Nous posons ici les bases d'une démonstration facile ; mais il ne s'agit pour le moment que de la société St. Jean-Baptiste, à laquelle il a porté les premiers coups, dont les effets se manifestent aujourd'hui par la chute déplorable d'une noble institution. Nous ne tirons aucun parti de nos informations privées à ce sujet ; nous prenons les événements tels qu'ils se traduisent dans la presse ; ils ne nous apportent pas un nom connu, dans aucun des détails de la fête. Il y a eu procession, messe solennelle, sermon et discours civiques. Le maire de Montréal, parce qu'il est maire, est le seul nom qui soit connu en dehors de la ville. Evidemment il s'est produit quelques braves tirailleurs d'une armée en déroute ; mais ceux même qui cherchaient d'habitude une notoriété qui répugnait à leurs aînés ont fait défaut. Nous félicitons ces derniers champions d'une cause perdue et qui sont venus trop tard. Une demi douzaine de médecins assistaient comme aux derniers moments des clients riches ou importants à ces lugubres funérailles.

Pourquoi donc voit-on mourir à Montréal la société mère ? Hélas ! c'est l'histoire de tout ce qui y a vécu ou tenté d'y vivre. C'est l'une des ruines sans nombre qui se sont entassées sur d'autres ruines, depuis que Mgr. Bourget a dit : *L'Eglise, c'est moi !* Et s'il s'était contenté de l'Eglise encore ! Dans ses conceptions, l'Eglise c'était l'Etat, la Province, la ville, la campagne, la famille, l'homme lui-même. Tout cela passait par ses mains, autant qu'il est possible à un seul homme d'embrasser tout ; car il agissait seul. Comme toutes les natures despotiques, il n'admettait autour de lui que des adulateurs inintelligents et qui ne pouvaient lui rendre aucun service, si ce n'est ceux de porteurs de ses ordres ou de messagers sourds-muets.

Donc, un beau jour, l'Institut Canadien déplut à Mgr. C'était une association littéraire, comme la St. Jean-Baptiste était une société nationale. Mais tout cela était à lui, d'après son idée. Il trouva l'Institut revêché, indiscipliné au point de ne pas chasser un bon nombre de ses membres et de ne

pas brûler quelques-uns de ses journaux. Ayant failli de contrôler l'Institut, il prit une voie oblique et commanda à la St. Jean-Baptiste d'exclure de ses rangs les membres de l'Institut, sinon l'église serait fermée pour elle et toutes les institutions, congrégations laïques, écoles qui avaient l'habitude de participer à la solennité de la fête, seraient mises en quarantaine ; le 24 juin suivant, l'Institut fut exclu. De là naquit le tubercule que les médecins n'ont pu sécher sur les poumons du grand mort dont ils viennent d'honorer les funérailles. Le développement de cette maladie, ses extensions d'un membre à un autre ont été marqués par des paralysies nombreuses et des crises éclatantes. Inutile de les rappeler. C'est un mort que nous pleurons. Il aurait pu lutter contre son mal ; mais on ne peut dire que du bien des morts. La St. Jean-Baptiste, si elle meurt de nom, survivra dans son principe.

La St. Jean-Baptiste appelait les descendants de Jacques-Cartier, de Champlain et des nobles fondateurs de cette partie de l'Amérique à l'exercice de hautes facultés civilisatrices. Les traditions d'un peuple qui ne le cédait à aucun autre étaient gravées dans leur caractère, écrites dans leurs livres, et formaient leur apanage inaliénable. Aucun effort ne peut les dépouiller de ces facultés. Ils les exerceront quand même. Un hiatus peut être ouvert dans leur histoire, mais il sera plus que comblé. C'est au reste l'histoire de tous les peuples et c'est ce qui prouve l'ignorance ou l'obstination asine de ceux qui croient pouvoir refaire l'homme que Dieu a créé. Manipulez-le tant que vous voudrez, il revient toujours le même à la surface, et il reprend avec intérêt tout ce que vous avez tenté de lui ravir. Témoins : tous les peuples modernes, et jusqu'à l'Espagne même. Que feriez-vous après cela de la petite Province de Québec, si ce n'est d'aigrir quelques caractères, favoriser quelques Baziles, — et après ?.....

#### La librairie et l'horlogerie françaises à l'Exposition de Philadelphie.

Notre confrère de New-York, le *Messenger Franco-Américain*, reçoit de son correspondant à Philadelphie des articles fort bien écrits et fort instructifs sur l'exposition française en particulier. Nous reproduisons le dernier de ces articles, qui a trait à la librairie et à l'horlogerie. Nos lecteurs y trouveront entr'autres un historique plein d'intérêt de la grande maison Hachette & Cie.

#### LA LIBRAIRIE.

Nous avons nommé la maison Hachette dans un article consacré à la remarquable exposition collective du *Cercle de la librairie française* ; mais l'exposition personnelle de cette maison est trop considérable et trop intéressante pour que nous ne lui consacrons pas un compte-rendu spécial. Nous profiterons de l'occasion pour donner à nos lecteurs quelques notions sur le commerce de la librairie en général, en même temps que des détails puisés à des sources authentiques sur les origines de la maison puissante qui tient en ce moment en France la tête de cette industrie.

M. Hachette, le père, était un ancien élève de l'Ecole normale supérieure ; les idées politiques et les opinions libérales du jeune professeur n'étaient pas en harmonie avec celles du gouvernement des Bourbons qui régissait alors la France. M. Hachette quitta l'Université et peu de temps après, en 1826, il fonda une librairie dans une modeste boutique de la rue Pierre-Sarrasin qui devait, quelques années plus tard devenir la loge de son concierge.

*Sic quoque docebo*, s'était dit l'élève de l'École normale en embrassant cette carrière, et en effet, pendant les vingt-cinq premières années, la librairie Hachette fut exclusivement classique. L'ancien professeur contribua plus que personne autre à produire et à diriger le mouvement qui, à partir de 1832 et sous le ministère de M. Guizot, modifia de fond en comble le régime de l'instruction primaire en France. Tout était à créer, mais M. Hachette avait à sa disposition la collaboration précieuse de tous ses anciens camarades de l'Université, MM. Lesieur, Quicherat, Gerusez, Joanet, Delafosse, Cournol, Littré, Ritt, et combien d'autres ! M. Hachette commença par fonder le *Manuel général de l'instruction primaire*, journal qui subsiste encore aujourd'hui, et qui sous la direction de son ami M. Barrau devait l'aider puissamment dans cette œuvre éminemment nationale de la rénovation de l'enseignement élémentaire. Salles d'asile, écoles primaires pour les deux sexes, classes d'adultes, rien ne fut oublié. De nombreux manuels, des livres de lecture, des ouvrages élémentaires sur toutes les parties de l'instruction primaire furent successivement publiés et répandus par centaines de mille d'exemplaires sur tous les points de la France. La plupart de ces livres, *la morale pratique* de M. Barrau, *les livres de lecture courante* de M. Lebrun, *les choix gradués de 50 sortes d'écritures*, *l'histoire de France* de Saint-Ouen, *l'arithmétique* de Vernier, celle de Ritt, (nous pourrions en nommer cinquante autres) sont encore aujourd'hui d'une vente courante et après quarante ans de loyaux services, ils tiennent honorablement leur place à l'exposition de Philadelphie à côté des publications plus récentes.

L'ancien élève de l'École normale ne pouvait pas négliger l'enseignement secondaire ; les textes suivis dans les collèges pendant le premier quart du présent siècle, étaient défectueux ; M. Hachette publia de nouvelles éditions soigneusement annotées de tous les classiques grecs, latins, français, et les autres éditeurs ne tardèrent pas à le suivre dans la voie qu'il avait si brillamment ouverte. C'est à cette première période de l'existence de la librairie Hachette qui s'étend de 1826 à 1850, que remontent ces publications qui sont restées les modèles du genre, et qui sont encore en usage dans les établissements d'instruction secondaire. Il nous suffira de citer les dictionnaires latins de Quicherat, les dictionnaires grecs d'Alexandre, l'encyclopédie de M. Bouillet, ce grand succès de librairie du siècle, les publications historiques de M. Duruy, les livres de géographie, atlas et cartes murales de Meissas et Michelot et de M. Cortambert, et enfin les publications scientifiques, répondant à toutes les parties des programmes, dues aux professeurs les plus éminents de l'université.

M. Hachette avait noblement justifié cette devise, *sic quoque docebo*, qui lui avait servi de programme et de but, et il aurait pu jouir dans un repos légitimement gagné, de la fortune honorable et de la haute position que ses labeurs lui avaient faites ; mais M. Hachette avait une nombreuse famille ; il maria ses filles et bientôt il s'associa ses gendres ; les petits enfants arrivèrent, et à mesure que s'accroissait sa famille, M. Hachette éprouvait le besoin d'agrandir le cercle de ses opérations, pour faire une place plus large aux nouveaux venus.

Sans rien renier de son passé, sans rien négliger de ce qui avait fait la base de ses premiers succès, M. Hachette chercha un nouveau champ d'exploitation et ne tarda pas à le trouver. En 1850, les voyageurs qui traversaient la France ne trouvaient nulle part la distraction salutaire d'une lecture intéressante. En 1852, la *Bibliothèque des chemins de fer* était fondée, et à l'heure qu'il est plus de 600 bibliothèques, appartenant à la maison Hachette, mettent à la disposition des voyageurs qui parcourent les lignes de chemins de fer de la France, des journaux de toute espèce et de toute provenance, des livres de lecture sérieuse ou amusante et les nouveautés du jour. Ce titre de *Bibliothèque des*

*chemins de fer* ne devait pas subsister ! il était trop vague et trop limité pour répondre aux nombreuses subdivisions qu'il comportait et aux immenses développements qui devaient en surgir plus tard ; mais il n'en est pas moins vrai que dès 1852 la *Bibliothèque des chemins de fer* contenait en germe la plupart des collections qui font aujourd'hui l'honneur du catalogue littéraire de la librairie Hachette : 1o. la *Bibliothèque variée*, qui comprend à côté des œuvres de Lamartine, Victor Hugo, About, Amédée Achard, Arsène Houssaye, Marnier et cent autres, les chefs-d'œuvre des littératures ancienne et étrangère ; 2o. la collection des meilleurs romans étrangers traduits de l'anglais, de l'allemand, etc. ; 3o. la collection des principaux écrivains français ; 4o. la *Bibliothèque populaire* ; 5o. la *Bibliothèque rose*, cette ancienne et modeste subdivision de la *Bibliothèque des chemins de fer* qui se composait en 1862 de cinq ou six ouvrages, et qui comprend aujourd'hui plus de 160 volumes qui se disséminent tous les ans, à la grande joie des enfants grands et petits, sur tous les points du globe ; 6o. la *Bibliothèque des merveilles* ; 7o. enfin cette collection des guides et itinéraires pour tous les points de la France et de l'Europe, qui est si habilement dirigée et tenue à jour par M. Ad. Joanne, et qui devait si puissamment contribuer à développer le goût des voyages en France.

Une fois lancé dans cette voie, M. Hachette ne devait plus s'arrêter. La collection des grands dictionnaires si brillamment inaugurée par la série des dictionnaires de Bouillet, comprenait déjà une dizaine de volumes, au moment où commençaient à voir le jour les premiers fascicules du dictionnaire de M. Littré, ce monument élevé à la philologie française, et à peu près à la même époque, M. Hachette publiait les premiers volumes de la collection des grands écrivains français, cet autre monument élevé à grands frais à la gloire de la langue française.

Puis vint le tour des publications illustrées. C'est la maison Hachette qui publia les premiers grands livres à succès de Gustave Doré, le Dante, Don Quichotte, Atala, les Fables de Lafontaine. La vulgarisation des sciences fut l'objet des premières préoccupations de M. Hachette ; les livres de M. Figuier dont l'utilité pratique et dont le succès commercial ont fait époque, inaugurèrent la voie que devaient suivre plus tard MM. Guillemin, Reclus, Simonin et tant d'autres. Livres de voyages, ouvrages de littérature, tout apportait son appoint à ce splendide catalogue qui tout récemment encore, vient de s'enrichir du dernier et remarquable écrit d'une plume éloquente, *l'Histoire de France racontée à mes petits enfants* par M. Guizot. En 1860 le *Tour du monde* était fondé, et à l'heure qu'il est ce recueil d'une valeur artistique incontestée en est à sa 17e année d'existence, tandis que le *Journal de la jeunesse* tout récemment fondé et s'adressant à une autre catégorie de lecteurs marche d'un pas modeste mais assuré dans la voie du succès que lui a tracé son aîné.

À l'époque où mourut M. Hachette, eu 1864, trois grandes publications étaient sur le chantier, le *Dictionnaire de Littré*, dont nous avons déjà parlé ci-dessus, *l'Atlas de Vivien de Saint-Martin* et les *Saints Evangiles* avec les illustrations de Bida. Le public ne se rend généralement pas compte de la somme de soins, d'efforts de toute nature, et de sacrifices financiers quelquefois improductifs que réclament les œuvres de longue haleine du genre de celles que nous venons de citer. Dès 1840, le *Dictionnaire* de Littré était en cours d'exécution et coûtait annuellement à la librairie Hachette des sommes importantes. C'est vers 1862 seulement que la première livraison paraissait, et ce fut en 1873, c'est-à-dire trente-trois ans après la date des premiers travaux que le *Dictionnaire* de Littré était mis en vente à l'état complet. Les premiers spécimens de *l'Atlas* de Vivien de Saint-Martin figuraient déjà à la grande Exposition de Paris en 1867 ; à l'Exposition de Vienne, en 1872, des cartes presque entièrement

terminées appelaient l'attention et excitaient une admiration générale ; c'est l'Exposition de Philadelphie qui aura eu l'honneur de voir la première quelques-unes des cartes de ce grand Atlas entièrement terminées ; mais voilà plus de dix ans que le travail est commencé, et c'est seulement dans le courant de la présente année que la première livraison sera mise en vente. Or, nous étonnerons certainement plus d'un de nos lecteurs en leur apprenant que les frais de gravure, d'une seule carte (celle de la Suisse), sur les cent que comprendra l'Atlas, se sont élevés à plus de trente mille francs.

Nous arrivons au joyau du catalogue, les *Saints Evangiles* avec les illustrations de Bida. Quand M. Hachette mourut, cette publication était depuis quatre ans en cours d'exécution ; les gendres et le fils de M. Hachette résolurent d'élever, au moyen de ce livre, un monument à la mémoire du chef regretté de leur maison ; ils renoncèrent à toute idée de lucre, ne reculèrent devant aucune dépense pour que l'œuvre fût irréprochable et réalisèrent jusqu'au bout avec un soin pieux le projet qu'ils avaient conçu. Il nous est impossible d'entrer ici dans tous les détails d'exécution de ce splendide ouvrage ; qu'il nous suffise de dire qu'il a coûté à ses éditeurs plus d'un million de francs de fabrication et que le jour où le dernier exemplaire aura été vendu, l'entreprise se soldera par une perte très-considérable. MM. Hachette & Cie. le savaient d'avance à l'époque où, pour les raisons que nous venons de dire, ils ont donné à cette œuvre les proportions qu'elle comportait, et ils n'ont reculé devant aucun sacrifice pour mener à bien une entreprise qui sera la gloire de leur maison.

MM. Hachette & Cie. qui ont obtenu à toutes les précédentes Expositions les plus hautes récompenses et les distinctions les plus flatteuses, auraient pu se dispenser de venir à Philadelphie ; mais ils se sont dit que *noblesse oblige*, et ils ont voulu porter au-delà de l'Atlantique les plus beaux échantillons de leur industrie. MM. Hachette & Cie sont du reste désintéressés en ce qui concerne la question des récompenses, ils sont *hors concours*, et l'un des associés de la maison est en ce moment à Philadelphie où il remplit les fonctions de juré. La France ne pouvait pas nous envoyer un juge plus compétent.

Toutes les collections dont nous avons donné dans le compte-rendu ci-dessus un rapide aperçu sont représentées à l'exposition de Philadelphie. Les tableaux pour salles d'asile (*enseignement par les yeux*), les ouvrages à bas prix d'instruction primaire, les textes français, grecs, latins, etc., etc., les ouvrages de sciences pure, y figurent avec honneur à côté des *Evangiles* de Bida et des éditions de grand luxe de Gustave Doré. La série complète des grands dictionnaires, la collection des grands écrivains de la France, celle des éditions savantes, la bibliothèque rose, la bibliothèque des merveilles, la collection des guides Joanne, toutes les subdivisions de la bibliothèque variée, la collection complète des ouvrages illustrés, tout cela s'étale sous les yeux, disposé dans un ordre et avec une symétrie qui en rendent l'examen et l'appréciation faciles. L'exposition de Philadelphie se trouve avoir en outre la bonne fortune d'une primeur. Tout exprès pour elle on a réuni pour la première fois en volume toutes les cartes dont se composera l'Atlas de Vivien de St. Martin, dans l'état d'avancement où se trouve chacune d'elles.

MM. Hachette et Cie ont voulu profiter de l'occasion pour nous donner une idée de ce que savent faire les artistes en reliure de Paris, car élevée à cette puissance la reliure devient de la bijouterie. Nous avons admiré un livre sur la *Céramique* de Jacquemard, orné d'une reliure qui vaut à elle seule un millier de francs ; un exemplaire de l'histoire de France de Guizot tiré sur papier de Chine qui vaut plus que quatre mille francs, alors que le prix commercial des cinq volumes brochés de l'édition courante est seulement de 90 francs ; des reliures du *livre de Ruth*, des *Saints Evangiles* qui sont de véritables chefs-d'œuvre. Des maisons puissantes

comme celle de MM. Hachette et Cie peuvent se permettre ces petites folies artistiques, et nous souhaitons vivement qu'il se trouve en Amérique quelques amateurs assez riches pour ne pas en laisser sortir les merveilles qui ont été faites pour elle. Quant aux livres courants de la librairie Hachette, ils sont à la portée de toutes les bourses et nous engageons vivement nos lecteurs à aller, comme nous l'avons fait nous-même admirer l'harmonie parfaite et l'ensemble admirable de cette exposition splendide. Ils pourront à leur gré se faire montrer la dernière publication de M. Simonin, *Le Monde américain*, un volume broché du prix de 3 fr. 50 c., comme aussi ils pourront se passer la fantaisie de feuilleter gratis un volume de 2,000 francs.

#### L'HORLOGERIE.

L'horlogerie française est assurément représentée de la façon la plus satisfaisante. Nous avons pu nous en assurer aujourd'hui que son installation est tout à fait complète. Quoique le nombre des fabriques représentées soit relativement restreint, nous constatons la présence de maisons de premier ordre et dont les produits, du fini le plus achevé, ne laissent rien à désirer.

La maison *B. Haas jnc*, 104 Boulevard Sébastopol à Paris, expose une collection de montres fort remarquables et d'un travail merveilleux. Voici d'abord la montre-calendrier qui, sous un volume ordinaire et pourtant au moyen de mouvements indépendants, indique sur une de ses faces, les années, les mois, les jours et sur l'autre les heures, les minutes et les secondes ; à ses côtés cette autre plus curieuse encore qui joint à toutes les qualités de la précédente d'être à sonnerie et de répéter même les minutes.

Voici maintenant un chronomètre de sûreté ; impossible d'en forcer le ressort, le montoir n'a plus d'action quand la chaîne est au bout de sa course ; on peut le tourner impunément. Sur d'autres pièces une petite aiguille indique sur un arc-de-cercle, l'état de tension du ressort et le besoin qu'a l'objet d'être remonté.

Et pourtant le sujet capital de cette exposition est assurément la montre perpétuelle qui se remonte par le plus ingénieux mécanisme, rien qu'en l'ouvrant pour regarder l'heure ; plus de mouvements dérangés, plus d'oubli de remontage ; les aiguilles marchent toujours.

Mais, en dehors de ces objets qui sont des chefs-d'œuvre de précision, nous avons remarqué une collection de charmants bijoux servant à indiquer l'heure :

Un petit paon, or émaillé et brillants formant broche, et dont les ailes et la queue déployés au moyen d'un ressort laissent voir un cadran microscopique ; des scarabées émaillés des plus vives couleurs et de pierres précieuses, des médaillons, des épingles, des bagues, cachent aussi sous leur ravissante forme d'excellents mouvements d'horlogerie.

Puis des montres dont les boîtes sont de vrais bijoux, les unes constellées de saphirs et de diamants, d'autres en onyx et brillants, platine, émail, argent niellé, et un joli choix de montres Louis XV avec châtelaines, etc.

N'oublions pas une coquette pendule ornée d'un oiseau, dont le chant accompagné de battements d'ailes, précède la sonnerie, et nous aurons donné une idée des produits exposés par cette fabrique qui a obtenu des récompenses exceptionnelles à toutes les expositions où elle a figuré et entr'autres la grande médaille d'or à celle de Vienne. En outre, les objets fabriqués par la maison ont valu à M. B. Haas jeune, les titres de chevalier de la Légion d'honneur, de François-Joseph d'Autriche, du Christ, de Charles III, et d'Isabelle d'Espagne.

La maison *Bréguet*, nous offre également un choix complet de montres de précision de toutes formes et de toutes grandeurs. Nous avons surtout remarqué de charmants bijoux Louis XV, chaînes et montres où l'or disparaît sous le corail rosé, les perles et les diamants. Puis un choix de pendules de voyage à sonnerie et répétition, avec boîtes en bronze, vieil argent, nacre, et ivoire.

M. Rosset, 72 rue de Cléry expose des pendules mystérieuses à soucries dont le mouvement, qui est encore un secret pour bien des gens, est une merveille de travail.

Rien de ravissant comme les trois pendules qui figurent dans la vitrine de M. Boucher-Gravet, de Paris. L'une, style Louis XV en bronze doré, consiste en un cadran encastré dans un bloc en bronze mat et supportée par quatre cariatides du fini le plus achevé; c'est un véritable objet d'art. La seconde d'un goût tout à fait moderne est en bronze vieil argent du plus heureux modèle, ainsi que les candelabres qui l'accompagnent, et forme un contraste frappant avec la troisième pendule, genre rocaille en bronze clair poli.

Les oiseaux chanteurs de la maison Bontemps, de Paris, viennent ensuite. Voici d'abord un colibri couronnant une pendule de bronze, puis un autre oiseau aux plus vives couleurs qui se démène dans sa cage, tandis que son voisin perché sur un arbuste bat joyeusement des ailes et chante de charmantes mélodies.

La maison Rodanet, de Paris, nous montre un choix très varié de pendules de voyage de toutes les dimensions et de tous métaux, ainsi que quelques régulateurs et montres-marines de la plus grande précision.

MM. Gondy, fils, de Pontarlier, dont nous avons eu occasion de parler, nous offrent un série de montres faites exclusivement en vue du Centennial et sur les boîtes desquelles sont gravés les portraits des grands citoyens qui ont voué leur existence à la cause de l'indépendance et de la liberté américaines.

Ici, au milieu de charmants émaux, un seul objet attire nos regards: c'est une charmante pendule en cloisonné moderne exposée par M. M. Paul Soyer, de Paris.

La maison Farcot expose une grande variété de pendules de toutes sortes, et de réveils-matin à forte sonnerie, la plupart à marche rotative et supprimant les oscillations bruyantes du balancier. Nous remarquons aussi des horloges de bord d'un nouveau modèle, se remontant au moyen d'un tirage intérieur rentrant, qui dispense d'ouvrir la pièce.

Dans la vitrine de MM. Schwyler, Hartley et Graham, représentés par M. Lutton, se trouvent de jolies pendules importées de France, pendules à socle de marbre et sujets de bronze, pendules émail et bronze, et régulateurs de toute dimension en argent, platine et bronze.

M. Morel, de Paris, a aussi de très-gracieux modèles de pendules de tout style, quelques-unes en bronze rehaussé de médaillons en porcelaine de Sèvres, sont d'un goût parfait. Citons aussi des garnitures de cheminée en bronze doré vert antique et en bronze poli.

Mentionnons en terminant cet article la maison Hangard, 36 rue Coquillière, à Paris, la première fabrique de France pour les ressorts de montres et dont la réputation est depuis longtemps établie, et nous aurons donné une idée de l'importance de notre section d'horlogerie.

En présentant son projet de loi pour rendre l'instruction publique obligatoire, M. le ministre Waddington s'est exprimé ainsi à la tribune française:

Je n'ai jamais séparé le christianisme de la liberté. La religion et la liberté sont nécessaires l'une à l'autre, mais à la condition que chacune reste dans les limites et sur le terrain que la société leur a assignés.

Si la République veut vivre et durer, elle ne doit pas seulement être impartiale, mais bienveillante pour tous; elle doit rassurer toutes les consciences. La République a obtenu la majorité des cœurs. Elle doit faire tout son possible pour arriver à ce résultat.

Néanmoins, le gouvernement, défenseur des grands principes de la société moderne, doit s'opposer énergiquement à tout empiétement sur les droits de l'État. Le gouvernement de la République n'est pas un gouvernement de secte ou de parti: c'est le gouvernement

de la France entière; il saura, d'ailleurs, respecter les droits de la minorité, dans ce qu'ils ont de légitime.

Le *Messageur Franco-Américain* fait suivre ces paroles des observations suivantes:

Le gouvernement français vient de montrer l'intention formelle qu'il a de marcher dans la voie du progrès en déclarant à la commission du budget, par l'organe de M. Waddington, qu'il accepte le principe de l'instruction primaire obligatoire. Il est généralement admis que l'ignorance est un danger public et que dans un pays libre particulièrement les éléments de l'instruction sont indispensables à tous les citoyens. Du moment où cela est reconnu, il faut bien que le gouvernement soit investi du pouvoir nécessaire pour contraindre les parents à envoyer leurs enfants à l'école ou à les faire instruire sous leurs yeux. L'exercice d'un tel pouvoir n'est pas plus attentatoire à la liberté que ne serait l'intervention de l'autorité pour soustraire des enfants aux mauvais traitements de leurs parents. L'instruction gratuite et obligatoire pour la génération qui s'élève est la meilleure garantie possible du maintien de la République.

Voici quelques-uns des articles du programme adopté par la convention républicaine de Cincinnati:

5. En vertu de la Constitution, le Président et les chefs des départements administratifs choisissent les fonctionnaires, le Sénat donne son avis et son consentement, et la Chambre des représentants accuse et poursuit les fonctionnaires coupables. L'intérêt du service public exige que ces serviteurs soient maintenus, que les sénateurs et les représentants qui peuvent devenir juges et accusateurs ne dictent pas les nominations. La règle invariable devrait être de choisir pour fonctionnaires ceux qui se distinguent par l'honnêteté, la fidélité et la capacité, en donnant au parti dominant les places où il est nécessaire que l'administration fasse représenter sa politique, mais en permettant que toutes les autres soient remplies par des personnes qui n'ont d'autre recommandation que leur aptitude et le droit général des citoyens à l'honneur de servir leur pays.

7. Le système des écoles publiques est le boulevard de la République américaine, et pour en garantir la permanence, nous recommandons un amendement constitutionnel qui prohibe l'emploi des fonds publics pour le bénéfice d'une école ou d'une institution quelconque soumise à la direction d'une secte.

9. Nous sommes opposés à toutes concessions des terres publiques aux corporations et aux fauteurs de monopoles, et nous demandons que le domaine public soit réservé pour fournir un asile aux colons.

10. Il faut que le gouvernement modifie les traités conclus avec les puissances européennes de manière à garantir aux citoyens adoptifs la même protection qu'aux citoyens de naissance, et il faut faire toutes les lois nécessaires à la protection des émigrants.

11. Le devoir du Congrès est de faire une enquête approfondie sur l'immigration et l'importation des individus de race mongole et sur l'effet qui peut en résulter pour les intérêts moraux et matériels du pays.

12. Le parti républicain reconnaît avec plaisir que des législatures républicaines ont adopté des lois favorables à l'égalité des droits des femmes et qui améliorent leur situation comme épouses, mères ou veuves; il approuve également le choix de beaucoup de femmes pour des fonctions publiques relatives à l'instruction, à la charité et à d'autres objets. On devrait accueillir avec respect les demandes raisonnables que cette classe de la société fait pour obtenir de nouveaux droits.

13. Le Congrès, en vertu du pouvoir que la Constitution lui donne sur les territoires, devrait extirper la polygamie, et nous demandons qu'il fasse un loi pour abolir ce reste de la barbarie.

## LES CHINOIS A SAN FRANCISCO.

(Du *Messageur Franco-Américain*.)

On parle beaucoup des Chinois de San Francisco; on les connaît moins qu'on en parle. Leurs usages particuliers, si étranges pour nous, dont la civilisation paraît n'avoir presque aucun trait de res-

semblance avec celle du Céleste Empire, leurs défauts, leurs vices, leurs qualités et leurs vertus, dont nous sommes presque également choqués et scandalisés, car nous comprenons souvent aussi peu les unes que nous abhorrons les autres, tout cela forme un ensemble des plus complexes qui a besoin d'être étudié en détail pour être bien compris.

Quoiqu'il en soit, la population chinoise de San Francisco donne à tout un quartier de cette ville un aspect des plus singuliers qui vaut bien la peine qu'on lui consacre quelques instants d'examen.

A San Francisco, de l'Allemagne en Chine il n'y a qu'un pas; c'est le soir surtout que la villa chinoise est curieuse à voir. Autant que les ténèbres permettent d'en juger, elle est complètement déserte. Les basses maisonnettes sont enveloppées d'ombres noires. Çà et là, une lanterne en papier cramoisi se balance sur un balcon peint aussi en rouge. Des lueurs pourprées errent sur le pavé de bois, se croisent, sautillent aux saillies des poutres, s'éteignent plus loin. A chaque pas on heurte des enseignes, des planches longues et étroites suspendues perpendiculairement à des triangles de fer et agitées par le vent. Le sinistre grincement des gonds se marie à des sons sourds, rauques, faibles, confus. Les maisons chuchotent, les enseignes ont trahi la présence d'un intrus. En quelques endroits, l'obscurité est complète, et on ne peut avancer qu'à tâtons. Dans d'autres, des reflets incertains, venant Dieu sait d'où, rampent sur le bossage des volets dorés d'une boutique, éclairent les traits de quelque monstre grotesque ou les caractères cabalistiques rouges et noirs d'une enseigne. On passe devant une porte ouverte. Une faible lumière en sort, on entend des sons de voix et de sapèques. C'est un tripot de jeu. Un homme placé en vodette se tient collé contre le mur. En vous apercevant, il se précipite dans l'intérieur pour donner l'alarme. Il vous a pris pour un agent de police.

Le quartier chinois, négligé et mal surveillé par la police, qui cependant sait assez bien maintenir l'ordre dans le reste de la ville, devient souvent le théâtre de crimes; mais les coupables sont presque toujours des blancs venus des mines pour célébrer leurs saturnales, jouer leurs doublons, "manger" un homme jaune, et, sans distinction de couleur, détrousser les passants. Ce sont les épigones ou les derniers survivants de la race de malfaiteurs que le Comité de vigilance a exterminée avec si peu de cérémonie.

On évalue à quatre-vingts ou cent mille le nombre des émigrés chinois de Californie, dont quinze à vingt mille résident à San Francisco. Quelques-uns d'entre eux ont fondé des maisons importantes et jouissent d'une excellente réputation. On vante leur loyauté, leur intelligence et la facilité avec laquelle ils comprennent et adoptent les formes du commerce américain et européen. Ils importent de la soie, du thé et des objets de curiosité. L'un des notables est Fang-Tang. Etabli ici depuis la première immigration de ses nationaux, il est parvenu à faire honnêtement une fortune considérable.

Ses deux femmes et les plus jeunes de ses enfants sont restés à Canton. De temps à autre, il traverse le Pacifique pour leur rendre visite. Les émigrants chinois se font rarement accompagner de leur famille. Aussi ne voit-on en Amérique que la partie la moins respectable du beau sexe de cette nation. Cependant, plusieurs résidents ont fait venir leurs épouses. Fang-Tang aussi est disposé à amener ses deux moitiés, à donner le bon exemple. L'arrivée de la femme honnête relèvera le moral de la colonie, et lui ôtera, jusqu'à un certain point, le caractère du provisoire. Bien des familles resteront dans le pays, elles se propageront, formeront un des éléments stables de la population des Etats-Pacifiques. Ce sera une révolution riche de conséquences d'une portée incalculable.

Jusqu'à présent, les Chinois n'ont été que des oiseaux de passage. Aucun d'eux ne songeait à s'établir en Amérique. Ils appartiennent tous au Midi, aux deux grandes provinces de Kwangtung et de Kwangsi, à une classe supérieure aux coolies que l'on exporte de Macao au Chili et à la Havane. Ce sont, pour la plupart des paysans aisés. Quelques-uns possèdent une certaine instruction, d'autres sont des artisans; plusieurs apportent de petits capitaux, tous des bras vigoureux, un esprit ouvert et la ferme résolution de faire une modeste fortune. Tous, on l'a dit, ont quitté leur pays avec l'espoir d'y retourner. En prévision de la mort, ils prennent des arrangements pour que leur dépouille soit transportée dans le village qui les a vus naître. Le renvoi du corps forme l'une des conditions du contrat qu'ils passent, soit avec les chefs de leurs compagnies, soit avec les

Américains qui leur donnent du travail. Aussi, chaque steamer, chaque voilier en partance pour Hong-Kong ou Canton, emmène une cargaison de cadavres.

Ces émigrés se divisent en plusieurs compagnies, dont les présidents résident à San Francisco, et ces derniers ont sur leurs nationaux une assez grande influence. Ils pourvoient autant que possible au bien-être des arrivants, arrangent les disputes à l'amiable, et, afin de se passer des tribunaux américains, exercent, du consentement des parties contendantes, même au criminel, un certain pouvoir judiciaire. Ils accordent des secours aux malades, facilitent l'émigration des vivants et le retour des morts, tâchent, en un mot, d'adoucir la rude existence de leurs compatriotes. Sans leur intervention constante et essentiellement paternelle, l'animosité trop justifiée qui anime les Chinois contre les blancs, éclaterait en actes de violence, et compromettrait probablement l'existence de la colonie.

## LA LANGUE ALLEMANDE

On sait que le gouvernement prussien a présenté au Landtag un projet de loi tendant à rendre obligatoire la langue allemande comme langue officielle. Les députés polonais ont protesté contre cette proposition et ont affirmé que ce projet violait les droits qui leur avaient été octroyés par les traités de Vienne et par la cour de Berlin.

Ils ont déclaré que l'usage de la langue nationale dans tous les actes et dans tout le domaine de la vie publique faisait partie des droits naturels et inaliénables de chaque peuple, et que l'abolition de ce droit était contraire aux traités internationaux garantissant aux Polonais, soumis à la Prusse, une représentation et des institutions nationales, et qu'en outre les traités internationaux et les garanties basées sur ces traités ne pouvaient être abolis unilatéralement, ni par une des parties contractantes, ni par le vote d'un Corps législatif particulier quelconque.

Cette protestation a produit une certaine émotion au sein du Landtag, car les polonais ne sont pas le seul peuple du royaume de Prusse parlant un idiome étranger. On compte, en effet, outre les deux millions et demi de Polonais, 145,000 Danois, 146,000 Lithuaniens, 50,000 Tchèques, 83,000 Wendes et 10,000 Wallons. Il est certain que les Danois, bien que leurs députés ne siègent pas au Landtag, joindront leurs efforts à ceux des Polonais; mais la majorité de la Chambre est toute dévouée à la politique de la chancellerie, et le projet sera adopté, en dépit des légitimes protestations des populations intéressées.

*Messager Franco-Américain.*

## VARIÉTÉS.

L'HOMME DES LACS.

En poursuivant le renne, en le cherchant, l'homme s'est approché de la source des glaciers des Alpes. Il est arrivé au pied du Salève sur le lac de Genève, et par le Glacier du Rhin sur le lac de Constance.

Quel monde nouveau s'offrit alors à lui? Un monde dont il n'avait aucune idée, celui des lacs helvétiques. Ce n'étaient ni les mers, ni les fleuves au bord desquels il avait vécu, orangeux, capricieux, toujours différents d'eux-mêmes, emportés, prêts à briser tout ce qu'il leur confiait.



Au lieu de cela, des nappes tranquilles, des eaux seroines, qui se ridaient à peine au souffle des vents ; point de courant, une surface toujours unie, l'image d'un port éternel où le naufrage est impossible. La nature lui offrait enfin la paix. Combien cette nouveauté dut frapper l'homme !

La terre jusque-là lui avait été si ennemie ! Partout un péril, un combat à livrer. Où s'abriter contre tant d'adversaires ?

Voici maintenant un lac immobile qui s'ouvre sous ses pas. S'il pouvait s'arracher à cette terre hostile, entrer dans ce lac, s'envelopper de ses eaux, s'en faire une barrière contre les carnassiers, et sans doute aussi contre l'homme ! Pour la première fois, il pourrait mettre en sûreté ses richesses, je veux dire sa hache de pierre, les restes de ses troupeaux, ses animaux domestiques, et les fruits qu'il a commencé à cueillir. Enfin il dormirait tranquille.

Tels furent les idées, les projets qui s'éveillèrent dans les premiers hommes en arrivant dans la région des grands lacs, au pied des Alpes, en Suisse, en Italie, en Autriche, et dans l'Europe centrale.

Mais comment faire ? Quel moyen d'établir son domicile au milieu des eaux dormantes ? Probablement il se construisit d'abord de petits îlots artificiels, en entassant des pierres dans les parties les moins profondes. Mais il restait encore ainsi trop près du rivage. Les ennemis (c'était la terre entière) pouvaient l'y atteindre trop aisément. Comment donc naîtra en lui l'idée de se bâtir au loin un refuge assuré au milieu des eaux profondes ?

Peut-être a-t-il vu quelque part les castors cabanés abattre des arbres, s'en former des pieux, les enfoncer dans le lit d'une rivière ou d'un lac, unir entre eux ces pilotis par des branches flexibles, asseoir sur ces fondements à fleur d'eau des cabanes qui sont à la fois des endroits de refuge et des magasins de provision ? Les castors, que l'homme n'avait pas encore troublés dans leur industrie, auraient été les premiers maîtres dans l'art de bâtir sur pilotis.

Lisez dans Buffon la description de huttes des castors cabanés ; vous croirez qu'il s'agit des villages de nos lacustres. Pilotis, planchers, cabanes, magasins de provisions, maisonnettes en dômes, bourgades aquatiques, tout s'y trouve. Comment croire que ces traits communs, cette parfaite ressemblance de détails appartiennent seulement au hasard ?

Dès que le modèle de ces constructions aquatiques fut fourni à l'homme, il l'imita. Partout il se fit des villages et des bourgades de castors sur les lacs de Genève, de Neuchâtel, de Zurich, de Varèse, de Côme. D'abord il n'osa établir ses constructions qu'à une courte distance du rivage, tant il était encore peu familier avec le monde lacustre. Mais, l'art croissant, il porta plus loin son domicile. Il se sépara davantage des rives et se sentit assuré contre les périls.

Ainsi il a un refuge où il est maître de ce qu'il possède. N'ayant plus l'inquiétude de chaque moment, il peut songer au lendemain. De chasseur il devient pasteur et de nomade, sédentaire.

C'est alors qu'il put commencer à apprivoiser les animaux, à choisir ceux qu'il rendit domestiques, à faire passer sur eux le joug de l'habitude ; choses impossibles tant que le domicile n'est pas assuré.

Déjà il a autour de lui le cheval, le bœuf, la chèvre, l'âne, le mouton, le porc ; il les conduit paître dans les alpages inférieurs ; le soir, au moment où l'ours et le loup sortent de leurs repaires, il rentre dans son refuge, où lui et son troupeau sont inexpugnables.

Grâce à cette sécurité, il n'est pas seulement pasteur, le voilà agriculteur : il sait déjà semer et moissonner. Il récolte la petite orge à six rangs, le petit froment, le même qui se trouve dans les bûches de la pyramide de Daschour ; le millet, le pavot, le lin dont il se fait un premier tissu ou un gâteau. Il a des vases en terre cuite où il conserve la pomme sauvage, la fraise, les nèfles, la framboise, surtout la noisette. Il en a d'autres pour le laitage.

On a comparé les premiers hommes lacustres de Suisse et d'Italie aux sauvages de la Californie et des îles de la Sonde ; et il est vrai que, par leurs armes et leurs outils de pierre, ne connaissant aucun métal, ils semblent encore au degré le plus infime de la condition humaine. Mais en voyant leurs nombreux troupeaux, leur agriculture naissante, en entendant le mugissement de leurs vaches, le bauglement de l'aurochs, autour de l'enceinte de la bourgade, le hennissement des chevaux, l'aboïement des chiens, le sifflet des bergers dispersés sur les plateaux des alpages, on est ramené à l'état de civilisation représenté par les plus anciens chants du Rig-Veda.

Les choses, les animaux, le genre de vie pastorale se ressemblent.

Seulement à cette vie des lacustres manquent le chant, l'adoration, la prière. Une vie fourmille autour des lacs, peuplades isolées, emprisonnées dans leurs enceintes de pilotis. Ce n'est pas la grande âme, le souffle immense du genre humain à son berceau, dans les hymnes védiques de l'Inde. Les Alpes se taisent devant l'Himalaya.

En écrivant ceci, je vois de mes fenêtres les eaux tranquilles qui sillonnaient les pirogues des premiers habitants des rivages du Léman. Je les suis des yeux vers la bourgade lacustre qu'ils ont commencé d'élever dans mon voisinage, à l'extrémité est du lac. Quelle hâte, quels coups retentissants au milieu de cette nature première qui jusque-là n'avait entendu que le grondement de l'ours et le glapissement de l'aigle ! Il s'agit de se donner un abri avant que l'ennemi paraisse, et l'ennemi est partout ; les armes d'os et de silex dont on a si souvent éprouvé l'impuissance ne suffisent pas à le vaincre.

Heureusement les grands arbres descendent jusqu'au rivage. L'homme les attaque de sa hache de pierre. Il se contente d'abord de les entamer par une fente circulaire autour du tronc, puis il parvient à les briser. Voilà les troncs dépouillés, dégrossis, amincis vers le bout, durcis au feu. Du haut des rochers, il les précipite à travers le fouillis des forêts. Le lac les reçoit et les charrie jusqu'à l'endroit où doit s'élever la bourgade, à cent pas de la rive.

Pendant que, sur les pirogues, les constructeurs ont prolongé les pilotis au fond du lac, d'autres y jettent des pierres qui serviront à les assujettir ; d'autres les enfoncent sous les coups redoublés d'un arbre qui leur sert de marteau. Sur ces pilotis qui défient les tempêtes ils étendent, à dix pieds au-dessus du niveau des eaux, une esplanade de bois légers et ronds. Là s'élèvent déjà une trentaine de cabanes circulaires aux toits coniques, enduites au dedans d'un ciment d'argile qui les protège contre le froid et la bise. Une large pierre est placée au milieu de chaque cabane pour servir de foyer, et la fumée s'échappe en tourbillons par les interstices du toit.

Premier gîte tranquille de l'homme dans nos contrées. Qu'il s'y repose en paix pour la première fois ! Le voilà qui s'est dérobé à la terre. Des eaux dormantes l'environnent. Au loin, dans les failles des monts, les carnassiers ont beau hurler ; les Alpes encore innommées font descendre leur ombre sur ces couches de feuilles. Ne pouvant vaincre d'emblée la nature première l'homme lui a échappé. La nuit est venue, une nuit sans alarmes, telle qu'il n'en a jamais connue de semblable auparavant, depuis son apparition sur la terre. Il a suspendu à la cloison sa hache, sa pique, ses flèches de pierre et il dort.

Avec le jour voici la bourgade qui s'éveille. Le pont ou plutôt la passerelle de bois qui doit le réunir à la rive est rétabli. Le troupeau de chèvres donne son lait que l'on recueille dans des vases pansus, très-semblables aux vases des chalets d'aujourd'hui ; et il passe sur les juments branlantes. Il va se mêler au troupeau de vaches et de bœufs qui sont restés parqués pendant les ténèbres.

Le village lacustre a ainsi une première physionomie du village suisse, de même que la ferme de la tête chez les hommes est déjà semblable au type crânié de l'Helvétie de nos jours. Il sait déjà faire sa provision d'herbe pour l'hiver, l'entasser à l'abri du rocher, remuer avec un hoyau de pierre le sol maigre des plans qui s'étendent au flanc de la montagne, y semer le même froment, la même orge qui se retrouvent dans nos plus anciens monuments d'Égypte. Quand le blé fut connu, le gâteau de glands se maintint jusques dans l'époque de bronze.

Ces travaux se font dans le voisinage de la bourgade. Si quelque danger se présente, si l'alarme est donnée, aussitôt tous se précipitent, la hache de pierre au côté, vers l'endroit de refuge. Les embarcations fourmillent. Elles emportent au bruit des paguies le berge, l'agriculteur, le chasseur, hommes, femmes, enfants vers la cité aquatique. Le pont est retiré, le salut de la cité est assuré.

Souvent il arrive que les bêtes fauves, surtout les grands cerfs, traqués et poursuivis des hauteurs, se jettent dans le lac. Alors s'élançant de la bourgade dans les pirogues les hommes restés par hasard dans les cabanes ; ils vont faire la curée armés de leurs couteaux de pierre.

C'étaient là les grands événements du monde lacustre, auxquels il faut ajouter la pêche. Vie dormante au sein des eaux dormantes. Le reste du temps se passait à fabriquer, tailler, emmancher, dans les bois et les empanures du cerf, cette première hache de silex

sur laquelle reposait alors tout le premier édifice de l'humanité naissante.

Dans les longs hivers, lorsque le village blanchissait sous la neige au milieu des lacs azurés, les hommes réparaient l'esplanade, ils s'ornaient de colliers faits de dents de carnassiers ou d'épingles en os, pendant que delà les femmes filaient le lin à leur foyer. On a retrouvé les pesons de leurs fuseaux.

Mais déjà dans ce monde lacustre un art semble s'être perdu depuis le temps du renne ou même de l'ours de caverne. On ne trouve plus nulle part de représentation d'animaux, ni sur les os ni sur les vases, comme si le premier instinct de dessin et de sculpture de l'homme fossile n'avait été qu'un germe de talent, prématuré et trompeur, qui devait être étouffé avant de s'élever à un art véritable. Peut-être avait-il péri entre l'époque du renne et celle de l'aurochs, dans le tumulte et l'angoisse de la vie diluviale.

Sans doute aussi la race humaine avait changé; trop de besoins nouveaux s'étaient éveillés pour laisser place à des images qui du rent paraître inutiles à mesure que la vie du chasseur ne fut plus la seule condition de l'existence et qu'il céda au berger et à l'agriculteur. Alors l'esprit de l'homme ne fut plus seulement occupé d'observer, d'épier l'animal sauvage; et, n'ayant plus à le craindre ou à en faire dépendre sa propre vie, il cessa peu à peu de le dessiner et de le sculpter. Peut-être aussi l'art fut abandonné quand la matière principale de l'art disparut avec le bois de renne.

Le jour que je viens de raconter se répéta indéfiniment, et presque sans aucune différence il remplit l'âge de pierre. Les siècles s'ajoutaient aux siècles, ils n'amenaient que des changements insensibles. Si l'on réfléchit à ce genre de vie insulaire, on voit que la cité ne pouvait guère s'accroître, puisque tenant la terre pour hostile elle ne pouvait s'y répandre. Les hommes ne s'éloignaient point de la côte; ils ne prenaient pas possession de la contrée. Encore moins songeaient-ils à passer les monts, à émigrer, à conquérir, à s'adjointre des territoires et des peuples. Les bourgades qui occupaient les lacs avaient beau être nombreuses, elles ne sortaient pas de leur bassin.

Peut-être les plus voisines se firent entre elles une guerre de pirogues. Armées de flèches incendiaires, elles purent réussir à porter le feu, au défaut du fer, au milieu des cabanes de fouillage et de chaume qui s'allumaient et brûlaient dans les lacs. Pendant des siècles de siècles, ce fut là leur seul péril. Elles étaient défendues des autres par la solitude, par la hauteur des monts, surtout par leur obscurité. La force des choses les défendit de leur propre ambition et de celle des autres. Voilà comment elles se conservèrent inconnues de toute l'antiquité derrière les Alpes, de même que les peuplades océaniques furent soustraites et dérobées à la curiosité du genre humain par l'immensité des mers.

La bourgade lacustre de Morges était la plus nombreuse; elle comptait plus de douze cents habitants. Mais, passé ce nombre, elle ne pouvait s'accroître. Les eaux profondes eussent englouti l'ambition des lacustres si elle avait pu naître. Ainsi, ces villes commençaient comme Rome à être des lieux de refuge; elles avaient devant elles un temps incommensurable; mais elles restèrent à la fin ce qu'elles étaient au commencement, dans leur berceau, des villages, à travers l'ère de pierre et même de bronze.

La cité lacustre a beau durer, elle ne grandit pas. Une bourgade ne s'adjoint pas une autre bourgade. Chacune d'elles, renfermée dans son flot, tremble d'en sortir, situation unique pour un peuple naissant.

Dans ces premiers traits ne reconnaissez-vous pas, comme dans l'embryon, les linéaments de l'avenir du peuple suisse? Obscurité, simplicité, modestie. Si la paix peut exister quelque part, ce sera chez lui. Nulle capitale, nul centre, nulle usurpation durable. Des bourgades qui s'allient sans pouvoir s'annuler doivent finir par se confédérer entre elles.

Dans ce monde lacustre apparaît déjà en germe la Suisse de nos jours, retranchée en face du reste de l'Europe, derrière ses lacs, ses montagnes, comme sur un pilotis. Renfermée en elle-même, dans les bassins de ses lacs, elle met son ambition à vivre à l'écart, en dehors de la mêlée des choses humaines, comme à l'époque des palafittes. Sa neutralité, qui est la condition de sa vie, qu'est-elle autre chose qu'une vie insulaire? La barrière est posée entre elle et le continent.

EDGAR QUINET.

Voici quelques détails fort intéressants sur les résultats de l'expédition scientifique du *Challenger* :

Il résulte des recherches des membres de l'expédition qu'il existe, du Groenland et de l'Islande jusqu'à la côte de l'Amérique du Sud, à la hauteur de l'embouchure de l'Amazone, une ligne de montagnes dont fait partie le territoire volcanique des Açores.

Nulle part cette ligne ne se rencontre à plus de deux lieues au-dessous du niveau de la mer. Une immense vallée, profonde de 2 à 3 lieues et s'étendant de l'équateur au 52<sup>e</sup> degré de latitude nord, la sépare de l'Europe et de l'Afrique. Si cette vallée n'était pas couverte par les eaux, elle offrirait un aspect tellement grandiose qu'on peut à peine s'en faire une idée. Du côté du nord en effet, elle laisserait voir les sommets gigantesques formés par le cap Vert et les Iles Canaries, qui, le pic de Ténériffe compris, se trouveraient hauts de 26,000 pieds.

L'île de Madère dominerait de 20,000 pieds cette immense vallée, ainsi qu'une autre qui s'en détache et qui court vers la mer Méditerranée. A l'ouest du plateau des Açores se trouve une plaine inégale d'une grande étendue, qui forme le fond de la mer jusqu'à la côte d'Amérique, et que les eaux recouvrent sur une profondeur moyenne de 2½ lieues. La plus grande des Bermudes, située à 200 pieds seulement au-dessus de niveau de la mer, est en réalité une colonne de 15,000 pieds dominant un amphithéâtre de 500 lieues de rayon.

Il n'a pas été trouvé trace de ces nombreux écueils dont il a été souvent parlé et qui ont été si longtemps redoutés des marins. Entre les Indes occidentales et l'Amérique, la profondeur de l'eau est régulièrement de 230 toises et sa chaleur de 62 à 64 degrés Fahrenheit.

Il n'y a pas beaucoup de vie dans les grandes profondeurs. Les crustacés ne semblent être aveugles que dans l'Océan Pacifique. Dans l'Océan Atlantique, ces habitants des mers sont pourvus de beaucoup d'yeux. Il a été pêché un crabe qui en possédait quatre; deux d'entre eux, chose singulière! étaient placés à l'articulation antérieure des pattes.

#### Les candidats républicains.

Voici quelques détails sur les antécédents et sur la carrière des deux candidats proclamés par la convention de Cincinnati.

#### M. HAYES.

M. Rutherford B. Hayes est né à Delaware (Ohio) le 4 octobre 1822. Gradué du collège Kenyon, il commença à pratiquer la profession d'homme de loi à Cincinnati, à l'âge de 34 ans, et fut nommé City solicitor, position qu'il conserva jusqu'en 1861. Peu après la déclaration de guerre, il s'engagea dans le 23<sup>me</sup> régiment de volontaires de l'Ohio, et il reçut le commandement d'une brigade en 1864. Dès 1862, il avait été promu au grade de lieutenant-colonel et avait commandé son régiment à la bataille de South Mountain, où il fut blessé au bras. Deux ans plus tard, étant brigadier général, il fut envoyé au congrès par le 2<sup>e</sup> district de l'Ohio et devint membre du comité sur les *Private Land Claims* et du comité de Librairie.

Il fut réélu membre du congrès en 1866, et à l'expiration de la session, ayant été porté par le parti républicain comme candidat au poste de gouverneur, il fut élu contre M. Thurnan, et réélu en 1869 contre M. Pendleton. L'automne dernier, le général Hayes a encore été élu gouverneur de son Etat, contre M. Allen.

Sa popularité est extrême dans l'Ohio. Ayant successivement défait MM. Thurman, Pendleton et Allen, il est re-

gardé comme invincible. En dehors de l'Ohio, il n'est guère connu que depuis l'an dernier, et sa notoriété a été due principalement à la fermeté de son opposition aux tendances *inflationnistes* de la démocratie de l'Ohio. M. Hayes est très aimé et estimé de tous ceux qui le connaissent particulièrement; au dire du sénateur Conkling, il a beaucoup d'instruction et une grande capacité. Il est honnête et incorruptible. On dit qu'il ne tient pas aux emplois, et qu'il avait même eu l'intention de se retirer entièrement de la vie publique, mais qu'il en a été empêché par les représentations de ses amis. Dans son existence politique passée, le général Hayes n'a rien à défendre et rien à expliquer. Pas une page dans ses états de services qui ne puisse être exposée au grand jour. A ces qualités il joint celles de la résolution, de la sincérité et de la modestie.

M. WHEELER.

M. William Wheeler, le vice-président du ticket républicain, est né à Malone, comté de Franklin (New-York), le 3 juin 1819.

Après avoir été élève des écoles publiques, il passa un an à l'Université du Vermont. Plus tard, il s'est livré à l'étude des lois. Le premier emploi auquel il fut élu, 1848, comme démocrate, est celui d'attorney de district; l'année suivante, il entra dans le camp opposé, fut envoyé à l'assemblée et réélu en 1850. Il abandonna ensuite provisoirement la carrière publique et occupa pendant bien des années l'emploi de caissier de la banque de Malone.

En 1857, il fut nommé président du chemin de fer Ogdensburg et Rouse's Point. En 1858, il fut élu membre du sénat de l'Etat, où il servit comme président de plusieurs comités. La même année il fut choisi pour président *pro tempore* du sénat. En 1860, il fut envoyé au 37<sup>e</sup> congrès, où il vota pour l'acte faisant des concessions de terres à l'Union Pacific Railroad.

En 1867, il fut choisi président de la convention constitutionnelle de l'Etat de New-York. L'année suivante il fut réélu membre du congrès, où il siège maintenant pour son cinquième "terme." Il est membre de la commission du budget.

M. Wheeler s'est toujours montré partisan des compagnies de chemin de fer; il a toujours voté les subsides et les concessions de terres qu'elles réclamaient; le Northern Pacific comme le Texas Pacific ont trouvé en lui un ami zélé. Il s'était même fait le champion, en 1872, de la fameuse tentative avortée du Bayfield and Sainte-Croix. Sur la question de la réforme du service civil, M. Wheeler a voté contre le bill Willard, qui proposait de déclarer *misdemeanor* le fait de sollicitation des emplois par un membre du congrès. Il a aussi acquis de la notoriété par la part qu'il a prise, en 1875, au compromis de la Louisiane, dont l'effet fut de confirmer Kellogg dans le poste de gouverneur.

## LA STATUE DE LA LIBERTÉ.

Voici quelques détails que donne sur cette fameuse statue, qui doit être placée sur l'île Bedloe, dans la baie de New-York, un journaliste de retour d'une visite faite à l'atelier du sculpteur, M. Bartholdi :

Pour les dimensions elle n'a pas sa pareille. En entrant dans l'atelier, nous levons la tête jusqu'au plafond qui semble se perdre dans les nuages, pour apercevoir la tête de la *Liberté* : impossible. Notre chef arrive à peine à la bosse formidable qui représente la cheville du pied droit; quant au mollet, il monte gros comme un cèdre et ne paraît pas finir. Plus haut, à quelques mètres, c'est la

cuisse, grosse comme un canon Armstrong; puis la hanche, un véritable golfe; les plis des draperies peuvent contenir des barils entiers d'eau; la poitrine s'élargit et prend des proportions titanesques; le cou sort des épaules comme un tronc de chêne, et sur cette épaisse carrière se dresse la magnifique tête de la déesse, au nez vigoureux, à l'œil hautain, à la bouche gracieuse; le bras est tendu droit comme une énorme armature de fer, et tient le flambeau.

Les épaules ont plus de 12 mètres de largeur. Le flambeau que la statue tient à la main sera assez grand pour que deux personnes puissent se promener autour et y installer des sièges. La tête mesure 7 mètres de haut du menton au sommet.

La statue représente, suivant le programme, la "Liberté éclairant le monde;" en même temps, elle personnifie "l'Indépendance américaine."

La statue est debout; le bras droit, dressé par un mouvement de grande énergie, sans raideur, soutient un flambeau ou un phare fixé dans la main. Le bras gauche est serré au corps, l'avant-bras recourbé en avant, la main à moitié fermée, soutenant des tables sur lesquelles est inscrite la déclaration d'indépendance. Une tunique aux larges plis, en partie recouverte du peplum antique, descend des épaules jusqu'aux pieds. La tête est ceinte d'un diadème, duquel s'échapperont des rayons lumineux éclairant au loin New-York, Jersey City, Brooklyn, la baie entière et ses rives couvertes de châteaux, de villas splendides, de magnifiques maisons de campagne s'étagant sur les hauteurs ou venant se baigner dans la mer.

La statue aura 32 mètres de haut. L'élévation du piédestal sur lequel elle reposera sera de 25 mètres. Une ingénieuse combinaison assurera la stabilité de la statue, destinée à supporter sans accidents, malgré sa grande élévation, les rudes et continus assauts des vents et des tempêtes de la mer.

Les monuments du même genre sont ordinairement revêtus à l'intérieur d'une couche épaisse de maçonnerie, placée autour de l'armature en fer, et adhérente à l'enveloppe extérieure. M. Bartholdi et l'ingénieur chargé de la confection et de l'érection du monument, ont imaginé un système de cloisons intérieures, s'élevant à peu près jusqu'aux hanches, remplaçant la maçonnerie, et qui seront remplies de sable. Avec la maçonnerie, si quelque accident survient, il faut démolir; tandis qu'avec les cloisons, il suffira d'ouvrir un clapet ménagé à la surface inférieure, et le sable s'écoulera de lui-même.

Je porte au loin, dans la nuit sombre,  
Quand tous mes feux sont allumés,  
Mes rayons au vaisseau qui sombre,  
Et ma lumière aux opprimés!

La *Tribune* de New-York dit au sujet de ce monument :

Le projet qui a été formé en France l'an dernier d'offrir au peuple américain une statue colossale de la Liberté, projet qui a paru au premier abord trop fantaisiste et presque trop poétique pour être jamais réalisé, ce projet est à l'heure qu'il est déjà un fait certain. Il est sans aucun précédent historique. Jamais jusqu'ici une nation n'a imaginé d'élever un monument sur le territoire d'un autre pour la féliciter de sa puissance et de sa stabilité. La tablette et l'inscription les plus simples, placées pour satisfaire à cette intention, seraient déjà un précieux témoignage; mais l'offre prendra la forme de la statue colossale la plus grande que le monde ait vue depuis que Charès de Lydie a planté son fameux Apollon à l'entrée du port de Rhodes. Même si cette statue n'était pas destinée à avoir, comme phare, une puissance suffisante pour illuminer notre baie pendant la nuit, comme le voudraient les auteurs du projet, de jour en tout cas elle regardera l'Océan à travers les Narrows pour être la première à souhaiter la bienvenue à ceux qui arrivent, et la dernière à donner un souhait d'adieu à ceux qui s'éloignent.....

## NOUVELLES DIVERSES.

—Une nouvelle définition du cordonnier.  
CORDONNIER : Qui donne des cors. Fantaisiste, mais exact.  
PÉDICURE : homme qui décore.

—L'Opinion publique sous ce titre : " Une proposition à la Chambre, " la lettre suivante du général Garibaldi :

*Au parlement italien.*

Honorables collègues.—Quand une forteresse assiégée ou un navire en retard viennent à manquer de vivres, les commandants ordonnent que l'on soit réduit de la ration entière à la demi-ration ou même à une portion moindre. En Italie on fait le contraire.

Plus le moment approche où l'on devrait se mettre à la diète, et plus l'on cherche à gaspiller les ressources déjà très épuisées du pays.

En conséquence, je soumets à vos sages réflexions et à votre approbation la proposition de loi suivante :

" Jusqu'à ce que l'Italie ait cessé de subir la dépression financière sous l'empire de laquelle elle a été indûment placée, aucune pension, rente ou salaire, payés par l'Etat, ne pourront dépasser cinq mille francs par an."

G. GARIBALDI.

—LE CHOIX D'UNE FEMME. (*Extrait du journal d'un célibataire.*)

A dix sept ans ! J'aurais son premier amour ; le cœur est vierge alors, les joues rougissent facilement ; mais c'est encore une enfant, — qui ne se connaît pas elle-même et qui s'amourache à première vue. Y a-t-il un grand mérite à captiver cinquante jeunes filles de cet âge ! — A vingt-cinq ans le caractère est formé — trop peut-être, car il est prudent et discret. C'est une chance à courir. Le vrai bonheur serait de trouver une femme de vingt-deux ans, c'est-à-dire qui s'en donnerait dix-neuf, — des yeux bleus ou noirs. Je les préférerais bleus foncés. Je veux le teint pâle. Il y a moins de déception, la pudeur se distingue plus facilement avec les beaux yeux, de jolies dents. Malheureusement cette réunion est rare. Une jambe fine, qu'elle ne doit pas montrer. Point de passion, pour la danse surtout ! Si elle chante, c'est un attrait de plus. Cœur chaud et affectionné mais sans trop d'enthousiasme, du goût pour la campagne. — 1,000 ou 2,000 guinées de dot, ce serait l'idéal !

—Nos lecteurs liront certainement avec intérêt les renseignements suivants qui ont trait à la situation présente des communautés socialistes existant dans les différents Etats de l'Union :

Communauté d'Aurana, à Aurana (Iowa). Allemands ; nombre des membres, 1,450 ; ils habitent sept villages et possèdent 25,000 acres de terres ; ils s'occupent d'agriculture et d'industrie. Leur chef actuel est une femme ; ils se donnent le nom d'*inspiratiionistes*. Ils se sont établis en Amérique en 1842, près de Buffalo ; de là, ils sont passés dans l'Iowa en 1855 ; ils autorisent le mariage sans le favoriser ; la religion est la base de l'organisation de la secte.

La Société de l'Harmonie à Economy (Pennsylvanie). Allemands ; nombre des membres, 100 environ. Fondée par George Rapp en 1805 ; sa fortune est estimée à deux ou trois millions de dollars ; elle s'occupe d'agriculture et d'industrie. Les chefs actuels sont Jacob Henrici et Jonathan Lenz. Le mariage était permis dans les premiers temps de la Société ; maintenant c'est le célibat qui prévaut. La Société est fortement imprégnée d'esprit religieux.

Société des séparatistes, à Zear (Ohio). Allemands ; nombre des membres, 360. Fondée par Joseph Baumeler en 1717 ; sa fortune est estimée à un million de dollars ; elle possède 7000 acres de terre. Le mariage y a été interdit d'abord ; il est autorisé depuis 1828 ; elle s'occupe d'agriculture, de commerce et d'industrie : elle a aussi un caractère religieux très-prononcé.

Les Shakers (trembleurs). Ce sont les sectateurs d'Ann Lee Ils se sont établis en Amérique en 1785 ; ils ont dix-huit sociétés comprenant cinquante-huit familles réparties dans sept Etats. Nombre des membres, 2400, anglais ou américains pour la plupart. Ils possèdent 49,335 acres de terres et sont gouvernés par un ministère. Ils s'occupent d'agriculture et d'industrie, observent le célibat et sont très-religieux.

Les Perfectionnistes. Le fondateur de la secte est John Humphrey Noyes. Ils se sont établis d'abord à Putney (Vermont) en 1846. Le nombre des membres est de 297, Américains pour la plupart. Ils ont deux sociétés, l'une dans l'Etat de New-York, l'autre dans le Connecticut. Ils possèdent 894 acres de terres et leur fortune est estimée à un demi-million de dollars. Ils s'occupent de publications, d'industrie et d'agriculture. Ils pratiquent la doctrine de l'amour libre ; la religion est la base de l'organisation.

Les Icariens, à Corning (Iowa), Français pour la plupart. Ils

s'établirent d'abord, sous la conduite d'Etienne Cabet, à Nauvoo (Illinois) en 1850. Ils élisent un président chaque année. Nombre des membres, 65. Ils possèdent 1,936 acres de terres et s'occupent surtout de l'élevage du bétail. Le mariage est obligatoire et la religion inconnue.

La communauté de Brockton. Fondée par Thomas L. Harris et Lawrence Oliphant en 1867. Nombre des membres, 80 environ, la plupart d'origine anglaise ou américaine, plus quelques japonais. Leur religion est une forme modifiée de swedenborgianisme. Ils s'occupent d'horticulture.

—Un ingénieur de Paris s'occupe d'établir le plan pour l'exposition de 1878, d'un observatoire gigantesque, en métal, d'une construction entièrement nouvelle et d'égal résistance sur tous ses points. Il aura 260 mètres haut, soit 104 mètres de plus que le monument le plus élevé du monde, qui est la pyramide de Chéops (146 mètres au-dessus du sol).

Cet observatoire servira en même temps de phare électrique, envoyant la lumière à 59 kilomètres.

Une double ascenseur mû par une faible force hydraulique transportera les curieux, qui auront la faculté de s'arrêter à chacun des onze étages où s'arrêtera l'appareil. Un signal électrique avertira de chaque départ.

Des expositions spéciales d'instruments d'optique et des buffets seront installés à chaque étage.

En outre des ascenseurs, deux escaliers de 1,320 marches seront établis, qui permettront aux amateurs de se donner un avant goût de l'ascension du Mont-Blanc, moins la fatigue et le pittoresque.

— *Exposition de chaussures.* — Il s'ouvrira très prochainement à Berne une exposition de chaussures qui a failli échouer devant l'opposition de la haute cordonnerie ; la plupart des Etats de l'Europe comptent des exposants ; les ministères de la guerre de France, d'Allemagne, d'Angleterre, d'Autriche et de Russie ont envoyé des modèles de chaussures militaires. Des délégués de ces Etats viendront à Berne pour suivre cette exposition. On compte en tout 367 exposants. On attendait encore du Montenegro des sandales ou *opankis*, si utiles aux montagnards ; mais le prince Nicolas est sans doute absorbé par des questions étrangères à la chaussure. Outre les 3,000 paires de bottes et de bottines, de souliers et d'escarpins de toute forme, il y aura un grand nombre de machines et d'outils intéressants non-seulement la cordonnerie, mais encore les industriels et les curieux.

La Suisse est représentée par 127 exposants, la France en compte 29, l'Allemagne 116, l'Autriche 73. Sont représentés, en outre, la Belgique, le Luxembourg, la Suède et Norvège, l'Espagne, l'Angleterre et la Russie. C'est surtout la chaussure dite militaire ou de marche qui attirera l'attention, attendu que tous les gouvernements cherchent autant que possible à placer leur armée sur un bon pied. La chaussure rationnelle, celle qui se base sur la forme du pied, triomphera-t-elle de la chaussure confectionnée d'après la mode ? Ce qui est certain, c'est que les cordonniers assurent que jamais on ne les forcera à confectionner une autre chaussure que celles qu'ils confectionnent aujourd'hui, tant notre pauvre humanité est l'esclave de l'habitude.

—L'Événement de Paris donne sur le nouveau sultan quelques détails qui achèvent de présenter Mourad V comme un lettré : pa ce temps de souverains détronés du jour au lendemain, c'est toujours une ressource à l'occasion.

Mourad, nous tenons la chose d'un de ses familiers actuellement à Paris, possède notre langue au point d'avoir pour nos plus grands poètes une admiration profonde.

Il a fait traduire en turc, à ses propres frais, une édition fort remarquable des *Oriental s*, dont les gravures ont été confiées aux aqua fortistes les plus distingués du Caire, parmi lesquels des Anglais, des Allemands et des Français.

—Dans une de ses dernières séances, la Chambre des représentants du Connecticut a adopté par 106 voix contre 70 un projet de loi qui autorise les femmes âgées de plus de vingt-un ans à voter dans les élections municipales et dans celles qui se rapportent à l'administration des écoles publiques. Ce privilège ne sera toutefois accordé qu'aux femmes possédant en biens mobilier ou immobiliers une valeur de cinq cents dollars.

—Un phénomène rare et curieux arrivera le 7 août prochain : la merveilleuse planète de Saturne approchera de la lune, si près, qu'elle finira par la toucher et même par passer derrière et ressortir de l'autre côté. L'immersion, ou contact, de l'anneau de Saturne avec la lune arrivera à 5 h. 22 m. du matin, et l'émergence ou la sortie aura lieu à 6 h. 11 m. du matin. Le spectacle serait du plus haut intérêt s'il se produisait pendant la nuit; malheureusement, le 7 août, le soleil se lève à 4 h. 43, et il fera plein jour quand cette rare occultation arrivera. Mais, en examinant dès la veille la position de Saturne relativement à la lune; on pourra facilement observer le phénomène dans une lunette astronomique même de faible puissance, et se rendre compte de cette magnifique conjonction de la plus belle planète de notre système avec notre satellite. Ce sera deux jours après la pleine lune, et la lune se couchera ce jour-là à 6 h. 45 m. du matin.

En 1800, la production de l'argent a été de \$35,000,000; en 1850, de \$42,500,000; en 1865, de \$62,500,000; en 1873, de \$85,250,000,

Il y a aux Etats-Unis, 27 journaux français, 2 en Californie, 1 dans l'Illinois, 12 en Louisiane, 4 au Massachusetts, 1 dans le Minnesota; New-York en compte 6, et le Rhode-Island 1. Le Canada en a 35 pour sa part.

—Reconstruction de l'Hôtel-de-Ville de Paris.—Jusqu'à ce jour, les travaux de reconstruction de l'Hôtel-de-Ville, confiés à MM. Ballu et Deperthes, ont marché avec une certaine lenteur.

Il faut attribuer ces retards, d'abord aux modifications introduites dans les plans primitifs, ensuite à la nécessité de démolir après coup certaines parties du monument que l'on croyait pouvoir conserver.

Aujourd'hui que toutes ces hésitations, tous ces tâtonnements ont disparu, le préfet de la Seine, après une visite faite en compagnie de M. Alphand aux chantiers de l'Hôtel-de-Ville, a donné des ordres pour que les travaux, qui ne dépassent guère aujourd'hui le ras du sol, soient poussés avec la plus grande activité.

M. Ferdinand Duval tient à ce que tout le gros œuvre soit terminé pour le commencement de 1878.

Les visiteurs de l'Exposition universelle verront donc l'Hôtel-de-Ville réédifié, au moins à l'extérieur, et il ne restera plus à cette époque qu'à terminer l'aménagement intérieur. Ce sera l'affaire de quelques mois, et, dès 1879, les bureaux de la préfecture, actuellement émigrés au Luxembourg, pourront s'installer dans les locaux qui leur sont destinés.

## POÉSIE.

Dédiée à Mlle. MARY HARKIN.

### JE MEURS OU JE M'ATTACHE.

ROMANCE.

#### I

C'était le soir; la discrète charmille  
De ses parfums embaumait l'alentour;  
Et j'écoutais, naïve jeune fille,  
Ses doux serments, son éternel amour.....  
Il murmurait de sa voix douce et fière  
En me pressant les mains avec ardeur:  
O mon amie! ainsi que fait le lierre,  
Je veux mourir où s'attache mon cœur.

#### II

En nous quittant, dans ma vive tendresse,  
Je lui disais: Garde le souvenir!.....  
De nos baisers, rappelle-toi l'ivresse!.....  
A toi ma vie et mon dernier soupir!.....  
Si quelque jour—écoute ma prière—  
Le froid oubli vient glacer ton ardeur,  
Lève les yeux et contemple le lierre  
Qui sait mourir où l'attache son cœur!

#### III

Puis il a fui.....Ma bouche triste et pâle  
Souvent depuis redit son nom tout bas.  
Qu'il soit heureux! qu'il aime sa rivale!  
Que le bonheur accompagne ses pas!.....  
La mort bientôt va refermer ma bière,  
Mais en tombant sous ma triste douleur,  
Je pense à lui!.. Comme toi pauvre lierre!.....  
Je sais mourir où s'attache mon cœur.

LEON LEDIEU.

### CANICULE ANTICIPÉE.

Quel enfer plane sur nos têtes?  
Dieux! quelle désolation!  
De tous côtés, hommes et bêtes  
Succombent d'insolation.

Grosse boule incandescente,  
Étant sa vive lueur,  
Semble opérer une descente  
Pour nous convertir en sueur.

Oui, Phébus, c'est à n'y pas croire,  
De ce monde va nous rayer,  
Si l'on ne nous prodigue à boire  
Bière ou bon vin, sans rien payer.

Déjà lapins, chats, cochons, lièvres,  
Tirent une langue de chien;  
L'eau s'évapore sur leurs lèvres;  
Ils lampent, mais n'avaient rien.

Une chaleur sénégalienne  
Paralyse jusqu'au gosier;  
Adieu romance, tyrolienne,  
La bouche n'est plus qu'un brasier.

En vain, prêtre, tu t'agenouilles,  
Invokant les brises de Mars;  
On voit suer jusqu'aux grenouilles,  
On voit rougir jusqu'aux homards.

L'aliénation mentale  
Va sévir sur tous les cerveaux,  
Si nous restons, comme Tantale,  
Altérés devant les caveaux.

*B n-keeper*, défonce la cuve;  
Plongez-y, brûlants citoyens;  
Il faut, pour éteindre un vésuve,  
Avoir recours aux grands moyens.

Et puis, si notre heure est venue,  
Si nous devons finir demain,  
Avant que Satan n'éternue  
Pour supprimer le genre humain,

Seigneur, qui grilles la pelouse,  
La récolte et les habitants,  
Fais nous mourir comme à Toulouse,  
En buvant, nous serons contents.

R. ROLY.

Napoléonville, (Louisiane).

ANNONCES NOUVELLES.

**HECTOR PAGEAU**

SEUL AGENT

POUR LES MACHINES À COUDRE

**RAYMOND,**

No. 92, RUE ST. JEAN,

HAUTE-VILLE.

A toujours en mains un grand assortiment d'AIGUILLES pour toutes sortes de Machines à Coudre.

Québec, 24 juin 1876.—1m.

**VINS, LIQUEURS !!**

Vins de la Maison Duclos Freres

BORDEAUX.

**Mazaire Turcotte**

MARCHAND DE VINS ET LIQUEURS, EN GROS

RUE DALHOUSIE.

Vient de recevoir directement de Bordeaux par le *Truch*, du vin français rouge et blanc, en bouteilles et demi-bouteilles, ainsi qu'en fûts, par barriques et demi-barriques, aussi, de l'absinthe Suisse, du Vermouth, etc.

Les vins blancs, de qualité exceptionnelle, se composent surtout de Sauterne et de Barsac. Le *Strelthey*, autre navire français, veu de la Charante, a apporté aussi une cargaison de cognac en fûts et en caisses de la fameuse maison QUANTIN & Cie.

Ces vins et liqueurs sont en vente dans les principales maisons de la Cité.

Québec, 10 juin 1876.

**BRITISH NORTH AMERICAN.****Maison de Rafrachissements**

SITUÉE

*A la Canadiere**A un mille de distance du Pont Dorchester.*

Les habitués du Delmonico et le public en général seront certains de trouver au British North American, les vins les mieux choisis et les meilleurs cigares. La nouvelle maison de M. Thomas Lavallée est une maison de premier ordre, tout-à-fait exceptionnelle.

Québec, 10 juin 1876.

**MOUNTAIN HILL HOUSE**

(ci-devant Hôtel Fréchette.)

94, Cote Lamontagne, Basse-Ville,  
**QUEBEC.**

JOSEPH TRUDEAU,

Propriétaire.

Québec, 3 juin 1876.

**DUQUET & DALLAIRE**

Horlogers et Bijoutiers.

**No. 179,****RUE ST. JOSEPH,****ST. ROCH.**

MM. Duquet et Dallaire viennent de recevoir leur dernière importation qui complète leur assortiment en

MONTRES ET BIJOUX,

EN OR ET EN ARGENT.

HORLOGES, ETC., ETC.

qu'ils vendent à très-bas prix.

Montres, Horloges et Bijouteries réparées et garanties.

Toute commande sera exécutée avec soin et promptitude.

DUQUET &amp; DALLAIRE,

179, Rue St. Joseph.

Québec, 3 juin 1876—1m.

**J. & W. REID**

No. 40, Rue St. Paul, Quebec.

Manufacturiers de Papier-Feutre pour le rembrissage des maisons et pour mettre sous les tapis.

Papier Gondronné pour couvertures de maisons.

Papier à envelopper, Gris, Brun, Drab et Manilla, de toute grandeur et de toute qualité.

Sacs de papier fait à la machine, pour épiceries et nouveautés, de toute qualité et de toute grandeur.

Livres blancs, pour comptes ou mémoires, grands ou petits faits sur commande, dans le plus court délai.

IMPORTATEURS ET MARCHANDS

De papier à écrire, d'Enveloppes, de Plumes et d'Encre.

*Enfin toutes sortes de Papeteries.*

Le tout sera vendu au plus bas prix, soit en gros, soit en détail.

Tapisseries, en gros seulement.

J. &amp; W. REID,

Québec, 18 juin 1876.

**PROGRES.**

NOUVEAU MAGASIN

DE

**CHAUSSURES,**

EN GROS ET EN DETAIL.

Au No. 260, RUE ST. JOSEPH, vis-à-vis M.

Frs. Laflamme, boulanger, et au No. 60,

RUE DU PONT, ST. ROCH.

**M. GEORGE BINET**

Désire informer ses amis et le public en général qu'il a en main un assortiment considérable de CHAUSSURES FINES ET DE TRAVAIL, de la plus grande élégance et de la première qualité, qu'il vendra à très-bon marché.

Il est aussi prêt à recevoir des commandes pour des ouvrages de toutes descriptions dont il garantira la solidité, vu qu'il emploie, pour la confection de ses chaussures, les meilleurs matériaux et les meilleurs ouvriers; le tout sous la surveillance de M. C. BINET, père, autrefois de la société CAMPBELL & BINET, du faubourg St. Jean.

Les chaussures suivantes seront toujours en main, telles que :

BOTTINES DE PRUNELLE, pour Dames, Filles et Enfants;

BOTTES, SOULIERS et CONGRESS de travail, pour Hommes et Garçons;

CHAUSSURES FINES pour tous les goûts.

*Une visite est respectueusement sollicitée.*

GEO. BINET.

N. B.—Les marchands de la campagne sont spécialement invités à venir examiner nos chaussures et voir nos prix avant d'acheter ailleurs.

Québec, 24 juin 1876—1m.

A L'ENSEIGNE DU CASTOR.

**ADJUTOR DELISLE**

IMPORTATEUR DE

**MARCHANDISES SECHES**

No. 151, Rue St. Joseph, St. Roch

QUEBEC.

Québec, 27 Mai 1876—1m

AU CHAPEAU D'OR.

**A. A. DECHENE,**

MANCHONNIER ET CHAPELIER.

No. 197, rue St. Joseph,

ST. ROCH, QUÉBEC.

Le soussigné prend la liberté d'informer ses nombreux amis et le public en général qu'il a maintenant ouvert son établissement de Chapelier et Manchonnier au No. 197, rue St. Joseph, St. Roch, et qu'il est prêt à y détailler les plus beaux articles dans cette branche de commerce.

A. ALPHNOSE DÉCHÈNE.

Québec, 27 Mai, 1876.—1m.

**E. Tremblay & Cie.,**

MARCHANDS-ÉPICIERS,

89, Coin des rues de l'Église et  
Des Fossés, Saint-Roch,

**QUEBEC.**

Ont constamment en main des Epiceries des  
mieux choisies, à vendre à bon marché.

S'occupent spécialement entre autres choses  
du commerce de biscuits et sucreries de toutes  
sortes, de première qualité. de la célèbre mai-  
son Hossack, Woods & C dont ils sont les  
agents.

Le public y trouvera toujours un des assor-  
timents les plus complets

**En Gros et en Detail,**

A des prix extrêmement réduits.

Les marchandises sont transportées gratui-  
tement à domicile ou sur les quais, dans toutes  
les parties de la ville, à n'importe quelle heure  
de la journée.

Québec, 27 Mai 1876.

**Simon Bedard**

30, Rue de la Fabrique, Haute-ville

IMPORTATEUR DE

MONTRES,

BIJOUX, en Or et en Argent,

ARGENTERIE,

HORLOGES AMÉRICAINES

DE TOUTES SORTES

Montres, Horloges et Bijouteries réparées  
avec soin et promptitude.

Québec, 27 Mai 1876—1m.

**POULIOT & ROBITAILLE,**

MARCHANDS DE NOUVEAUTES.

NO. 103, RUE ST. JOSEPH,

NO. 72, RUE DU PONT,

St. Roch, Quebec.

Québec, 27 Mai, 1876.—4f

**Magasin de Fruits de St. Roch**

No. 94, RUE DU PONT.

Le soussigné à l'honneur d'informer ses  
amis et le public en général qu'il a transporté  
son établissement au No. 94, rue du Pont, où  
on trouvera toujours les fruits les plus nou-  
veaux et tout ce qui concerne cette branche de  
commerce.

Ayant agrandi considérablement son éta-  
blissement et ayant ajouté une salle pour  
Lunch de midi à deux heures, il espère mé-  
riter l'encouragement du public pour les efforts  
qu'il a faits jusqu'à ce jour pour fonder une  
maison de première classe dans ce genre à  
St. Roch.

F. X. SAUVIAT,

Marchand de Fruits.

Québec, 27 Mai 1876.

**BLUMHART & Cie**

Papetiers

Agents pour la vente des produits  
du Canada Paper Co.

PAPIER A IMPRIMER,

PAPIER A ENVELOPPER,

SACS DE PAPIER.

Agents pour la célèbre manufac-  
ture de CRANE & CIE.,

PAPIERS A BILLETS DE BANQUE,

PAPETERIE DE BUREAU.

EN GROS ET EN DETAIL.

BLUMHART & CIE,

87, Rue St, Pierre.

Québec, 27 Mai 1876.

**Au Bloc Brunet**

COIN DES

Rue St. Joseph et de la Chapelle,

ST. ROCH.

**L. N. HENAUULT**

Marchand de Nouveautés

A l'honneur d'informer ses pratiques et le  
public que son importation du printemps est  
maintenant reçue que tous les départements  
de ses magasins sont au grand complet.

SPÉCIALITÉS DE CHAPEAUX,

FLEURS,

ÉTOFFES A ROBES

ET A COSTUMES,

ETC., ETC.

DRAPS, TWEEDS, ETC.

Une visite est respectueusement  
sollicitée.

L. N. HENAUULT.

Québec, 27 Mai 1876.

**JACQUES AUGER**

SYNDIC OFFICIEL,

RUE ST. PIERRE, BASSE-VILLE.

QUEBEC.

(BASSÉE STADACONA.)

Québec, 27 Mai, 1876.—4f

**LE REVEIL**

JOURNAL HEBDOMADAIRE

PARAIT LE SAMEDI.

Bureaux, 30, Rue St. Louis,

QUEBEC.

ABONNEMENTS.

Les abonnements partent du 1er et du 15 de  
chaque mois. Il n'y a pas de frais de poste.

Pour l'année.....\$3.00

Pour quatre mois..... 1.00

ANNONCES.

(PAS PLUS DE SIX LIGNES.)

Pour 1 mois.....\$0.75

Pour 3 mois..... 2.00

Pour 6 mois..... 3.00

Pour l'année..... 4.00

Chaque ligne additionnelle..... 0.10

Québec, 27 Mai 1876.

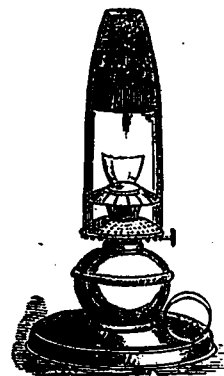
**F. O. Vallerand**

IMPORTATEUR,

Cote Lamontagne, et 14 rue Notre-Dame

BASSE-VILLE.

**LAMPES, FANAUX, VERRERIES**



Huile de Charbon,  
Pétrole,  
Kerosene.

Benzine,  
Huile pour Machines,  
Huile Noire.

AUSSI :  
Globes,  
Cheminées,  
A bat-Jour,  
Mèches,

ET AUSSI

Tous les articles nou-  
veaux et améliorés  
dans ce genre.

Québec, 27 Mai 1876.

**I. P. DERY**

LIBRAIRE,

IMPORTATEUR DE

LIVRES DE PIÉTÉ,  
ARTICLES DE BUREAUX,

LIVRES BLANCS,  
PAPETERIES.

VINS ANAOYSÉS,

CIRE, CIERGES,

CLOCHES, ETC

40, RUE ST. PIERRE, BASSE-VILLE

Quebec.

Québec, 27 Mai 1876—m.



**J. B. LALIBERTE,**  
CHAPELIER ET MANCHONNIER,  
No. 54, Rue St. Joseph, St. Roch,  
**QUEBEC.**

A constamment en main toutes sortes de  
*Chapeaux et Fourrures,*  
de toutes descriptions, confectionnés pour  
Dames et Messieurs, dans le meilleur goût.  
*Salle d'échantillons de Fourrures ouverte*  
*tout le long de l'année.*  
Québec, 24 juin 1876.—1m



**EMILE JACOT,**

IMPORTATEUR


— DE —



**MONTRES ET BIJOUX FINS,**  
ARGENTERIES ET PENDULES,  
ETC., ETC., ETC.

No. 37,  No. 37,  
**RUE de la COURONNE,**  
ST. ROCH, QUÉBEC.

M. EMILE JACOT prévient ses nombreuses  
pratiques et le public en général qu'il vient de  
recevoir d'Europe un assortiment considérable  
de Montres, en or et en argent, bijouteries de  
toutes sortes, etc., etc., qu'il vendra à des prix  
réduits.

AGENT  AGENT  
Pour les célèbres lunettes brevetées de Black.  
Québec, 27 Mai, 1876.—2m

**TÉLESPHORE DROLET,**  
**HORLOGER ET BIJOUTIER,**

125, RUE DU PONT, ST. ROCH, QUÉBEC,

Porte voisine de M. Osi le Grevier, épiciier.

Il se charge de réparer les Horloges, Montres  
Bijoux, etc., etc., avec le plus grand soin et la  
plus grande promptitude et à des prix très-ré-  
duits.

Une visite est respectueusement sollicitée.  
Québec, 27 Mai, 1876.—1m.

**PELLETIER & LEMOINE,**  
AVOCATS,

**RUE ST. PIERRE BASSE-VILLE, QUÉBEC**

Au dessus des bureaux de l'Assurance  
Stadacona.

HEURES DE BUREAU: De 10 heures A. M., à 4 h. P. M.  
Québec, 27 Mai, 1876.—1m.

VIN DE  
**QUININE**  
DE  
**CAMPBELL.**

Le célèbre tonique fortifiant qui guérit :

La perte d'appétit,  
Les dépressions morales,  
La dyspepsie,  
La débilité, etc., etc.

**DEFIEZ-VOUS DES**  
**Contrefaçons à bon Marché**  
Qui ne contiennent  
**NI QUININE,**  
**NI SHERRY.**

Le seul vin de Quinine véritable est  
celui de

**CAMPBELL**

Nous n'avons rien à faire avec ces  
imitations à bon marché et sans valeur.

En vente chez M. G. Mountain, T.  
LeDroit, J. B. Z. Dubeau et Gingras &  
Langlois.

Québec, 3 juin 1876.—6m

**Edward Carbray**

PAPETIERS

No. 62, Rue St. Paul, Basse-Ville,  
**QUEBEC.**

SACS DE PAPIER,

BOITE EN CARTON,

BOITE A THÉ EN CARTON,


PAPETERIE,

FICELLE,

CORDAGE,

ETC., ETC.

L'assortiment est maintenant au com-  
plet.

 Une visite est respectueusement  
sollicitée.

Québec, 10 juin 1876—1 m.

**DUQUET & CIE.,**

Horlogers et Bijoutiers,

NO. 1  NO. 1

**RUE DE LA FABRIQUE, HAUTE-VILLE,**  
**QUEBEC.**

Ont constamment en main un des meilleurs  
assortiments de montres en or et en argent, bi-  
jouteries et orfèvreries de toutes sortes.

Québec, 27 Mai, 1876.—1m.

**JEAN BLOUIN,**  
TAILLEUR,

No. 5, ESCALIER CHAMPLAIN, No. 5,  
BASSE-VILLE, QUÉBEC.

Ayant été plusieurs années dans une des  
premières maisons de Montréal et des Etats-  
Unis comme premier tailleur et ayant toujours  
satisfait ses pratiques, espère par là mériter  
l'encouragement du public.

PRIX MODÉRÉS.

Québec, 24 juin 1876—1m.

**A. LAPOINTE,**

CHAPELIER ET MANCHONNIER

Coin des rues Des Fossés et du Pont,  
ST. ROCH.

On trouvera toujours à cet établissement  
un assortiment des plus complets en Chapeaux  
de Satin, de Feutre, de Paille et de tout autre  
genre. Chapeaux de toutes sortes réparés avec  
soin et promptitude.

La seule manufacture de chapeaux à Québec.

PRIX TRÈS-MODÉRÉS.

Québec, 27 Mai 1876—1m.

MAISON CANADIENNE

DE

**L. M. Picard & Cie.,**

Photographe

Et manufacturier de Cadres Dorés, en Noyer  
Noir et Rustiques ; tient toujours un assorti-  
ment de Miroirs, Chromos, Gravures, etc.,

Le tout à des prix qui défient toute compé-  
tition.

Le soussigné désire informer ses amis et le  
public qu'il vient de faire une grande réduction  
dans le prix des portraits sur zinc et sur ca: t: s.

Vous pouvez juger de cette grande réduction  
par les prix suivants:

Portraits sur Zinc—Pour une douzaine, 75  
cents, pour quatre, 25 cts.

Portraits sur cartes—Pour une douzaine,  
1 piastre.

Une visite est sollicitée.

L. M. PICARD,

31, rue Des Fossés, St. Roch,  
Québec.

Québec, 27 Mai 1876—1m.

Imprimé et publié par A. Bules, propriétaire et ré-  
dacteur-en-chef, 3<sup>e</sup>, rue St. Louis, Haute-Ville,  
Québec.